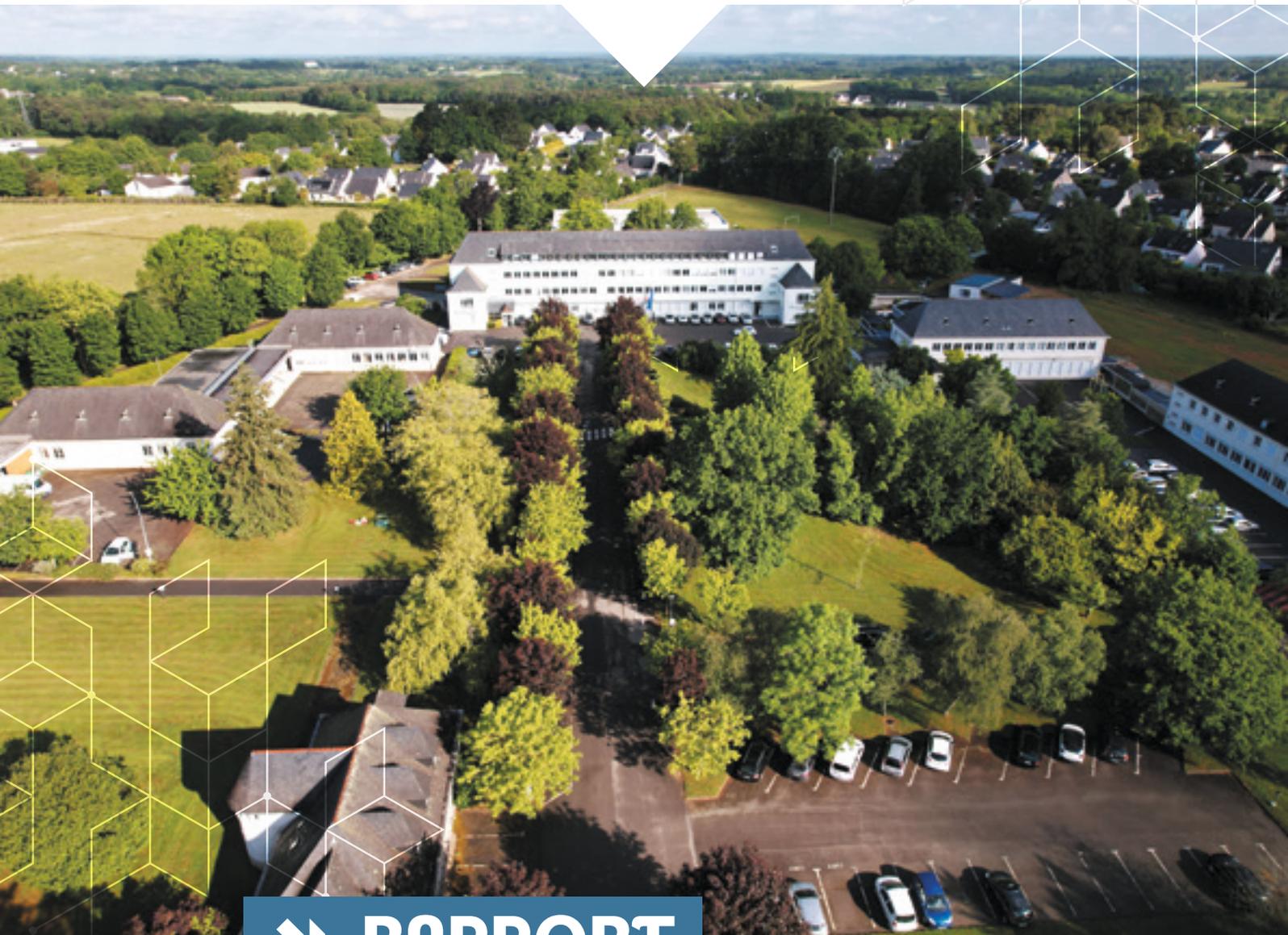




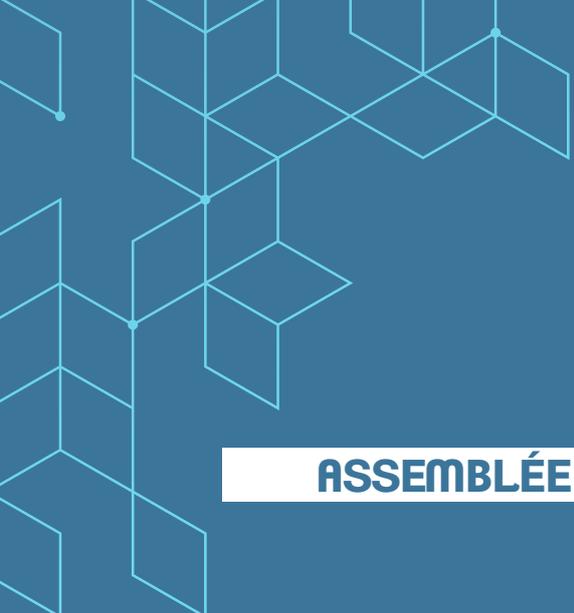
Association  
Gabriel Deshayes



**RAPPORT**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**2022**



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2023

### ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 29/09/2022..... P.3
  2. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT..... P.3
  3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ..... P.8
  4. RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER ..... P.46
  5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES..... P.55
  6. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/22 ..... P.55
  7. ÉLECTION / RENOUELEMENT DE MANDATS ADMINISTRATEURS ..... P.55
  8. FÊTE DE L'ASSOCIATION ..... P.56
  9. JOURNÉE SPORT SENSORIEL AVEC HANDISPORT..... P.57
  10. PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE INCLUSIVE ..... P.59
  11. PROJET POLITIQUE DE LA FISAF 2022/2025 ..... P.59
- 

**PARTIE 1****APPROBATION DU PV DE L'AG  
DU 29/09/2022**

Le PV de l'Assemblée Générale 2022 est transmis aux adhérents.

Proposition de résolution 1 : L'Assemblée Générale approuve le procès verbal de l'Assemblée Générale en date du 29 septembre 2022.

**PARTIE 2****RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DE L'ASSOCIATION****Les Etablissements, Services et Dispositifs****Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) :**

- **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** - 6 rue Georges Ballerat 56 400 PLUNERET - 15 places
- **Foyer d'Hébergement (FH)** - 15 Route de Pipark, Brec'h, 56 402 AURAY - 10 places
- **Foyer de Vie (FV)** - 15 Route de Pipark, Brec'h, 56 402 AURAY - 26 places
- **Unité de Vie Extérieure (UVE)** - 15 Route de Pipark, Brec'h, 56 402 AURAY - 10 places
- **Unité d'Accueil à Temps Partiel (UATP)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY - 4 places
- **Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY - 42 places
- **Institut d'Education Sensorielle et de Langage (IES)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY - 77 places
- **Service pour Jeunes Déficients Visuels (SJDV)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY - 45 places
- **Service de Soutien à l'Education Familiale (SSEFS)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY - 66 places
- **Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY - 25 places
- **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** - 57 Rue Anita Conti 56 000 VANNES - 46 places

**Plateformes et dispositifs portés par l'AGD :**

- **Plateforme des Troubles Neuro-Développementaux (PCO TND 56)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY
- **Plateforme des Troubles des Apprentissages de l'Enfant (TAE)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY
- **Plateforme des Troubles Sévères du Langage (TSL)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY
- **Dispositif EILAN** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY
- **Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne (ERHR)** - 6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56 402 AURAY et 2 Avenue Foch, Bât. 1, 29200 BREST



## ➤ Rapport Moral et d'Orientation du Président, B. JAIN

L'Association Gabriel Deshayes, comme les bateaux de la Semaine du Golfe, a quitté les quais pour la pleine mer.

Deux réalisations majeures annoncées dans le précédent rapport moral sont effectives ; pour l'une, sur le point de l'être pour l'autre en cours.

La première, la plus importante, la livraison de la résidence Pen Duig. Le gros œuvre est achevé, même s'il reste quelques « malfaçons » à corriger. Nous sommes à présent au stade ultime de l'équipement des 16 studios. De près de 30 m<sup>2</sup>, ils offriront toutes les commodités que l'on peut attendre d'un studio parfaitement équipé. Surtout, ils seront dotés d'une domotique haut de gamme qui va permettre de faciliter grandement la vie des locataires, tous différents mais prêts à partager aux heures choisies par eux une part de vie commune, meilleure antidote contre la sensation d'isolement.

L'insertion de ces studios dans le site est parfaitement réussie. L'architecture s'harmonise avec le style des pavillons déjà existants du lotissement et occupés par des familles Brec'hoises. Nous devons les lignes épurées au parti-pris architectural d'Aurélien Régent qui manage le Cabinet AGA, basé à Auray. A ce stade de la réalisation, nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix.

La deuxième réalisation : le salon de thé « Ty Gabriel. ». C'est un peu un pari, mais un pari raisonné. Ce salon de thé, situé à l'emplacement d'une ancienne librairie dans une longère parallèle à la Basilique et à la rue principale, bénéficie du passage des pèlerins et touristes qui visitent Ste Anne d'Auray, dont le pape Jean-Paul II fut l'hôte en septembre 1996.

Sans posséder la célèbre Licence IV, qui permet de vendre des boissons alcoolisées, il sert un ensemble de boissons, thés, cafés, jus de fruit que peuvent accompagner des gâteaux fabriqués par l'atelier traiteur. Far breton, Kastell Du, Santez Anna, Goitchal sont les spécialités de la maison qui assureront au salon une renommée régionale, nationale et même internationale. Parmi les religieux qui s'activent autour du sanctuaire et qui ne manqueront pas d'y venir, certains sont vietnamiens, congolais, burkinabais, irakiens. Nul doute qu'ils se chargeront de vanter les mérites des pâtisseries proposées à la vente.

Merci à tous les travailleurs, le personnel accompagnant pour leur engagement. C'est l'exemple type de service né de l'inspiration créatrice. C'est ce qui fait la richesse de l'entrepreneuriat associatif et qui donne envie de donner le meilleur de soi-même. Nul doute que des bénévoles se proposeront à l'avenir d'y œuvrer pour permettre une plus grande amplitude des jours d'ouverture si le succès, ce dont je suis certain, est au rendez-vous. Cette belle initiative est aussi un clin d'œil à Gabriel Deshayes (Ty Gabriel) qui après la Révolution contribua à sauver le site en le rachetant grâce à de généreux donateurs parmi lesquels, dit-on, d'anciens révolutionnaires.

Pour l'instant le salon est ouvert les vendredi, samedi et dimanche de 14h30 à 17h 30 ainsi que les jours de manifestations exceptionnelles comme par exemple le pardon de Ste Anne d'Auray les 25 et 26 juillet qui peut regrouper jusqu'à dix mille personnes.

Ces deux réalisations remarquables que sont l'ouverture de la résidence Pen Duig et le salon de thé Ty Gabriel interviennent en plus de la gestion courante qui, elle non plus, ne doit pas être perdue de vue.

Dans une période où les repères administratifs et éducatifs s'estompent, le chaos peut vite s'installer. Il n'est pas toujours facile de maintenir, au fil des jours, une cohésion d'ensemble, c'est grâce à l'engagement de tous que nous y parvenons.

Il reste cependant indispensable pour une association comme la nôtre d'avoir toujours des projets, même si dans un premier temps, ils peuvent paraître utopiques.

Si l'on refait l'histoire de l'atelier-traiteur par exemple, il a commencé par un bricolage inventif, quelques placards, frigos, plaques-chauffantes dans un recoin du foyer Pipark, pas forcément aux normes. Quelques années plus tard, cette initiative qui pouvait être sans lendemain est devenue un atelier-traiteur dont les prestations sont appréciées par des clients institutionnels : mairies, communautés d'agglomération, CAF, Sécurité Sociale, banques et des clients privés à l'occasion d'événements festifs. Cette activité contribue à une meilleure visibilité de l'Association à l'extérieur.

Demain peut-être, l'activité de Ty Gabriel deviendra l'épine dorsale de l'ESAT. Nous ouvrirons qui sait un nouveau salon de thé permanent, à l'endroit où il se situe, ou plus probablement dans le cœur de Vannes ou d'Auray, plus tard nous passerons une alliance avec le géant du secteur Brioche Dorée qui sait ? (It's just a joke). Pour l'instant l'emplacement du salon convient, il permet de démarrer en douceur, et d'imaginer la suite, car nous ne disposons en ce lieu que d'un bail précaire de deux ans.

Au cours du vingtième siècle est né un nouveau courant philosophique, la phénoménologie, fondée par un philosophe allemand Husserl. Il a irrigué tout le champ intellectuel français et influencé le champ social ; Sartre, Merleau-Ponty, Levinas, Derrida en sont les héritiers. Le concept de « déconstruction derridienne » est à l'œuvre dans la manière de reconsidérer le handicap aujourd'hui. On lui doit le surgissement de cette notion « d'inclusion. » phase qui suit la fameuse « déconstruction ». L'idée, c'est qu'il faut apprendre à déconstruire l'ancien de façon à accueillir la nouveauté. L'intérêt de cette forme de penser c'est qu'elle intègre l'imprévisibilité qui ne manque jamais de surgir dans l'action au quotidien. Il faut apprendre à saisir la balle au bond.

En ce mois de mars, par exemple, un nouvel outil, produit de l'intelligence artificielle, vient faire parler de lui « Chat Gpt ». Nul doute qu'il va bouleverser la manière d'aborder la prise en charge du handicap. La langue des signes par exemple n'aura aucun secret pour lui. Il pourra aussi fournir des données exhaustives sur la nature du handicap mieux que n'importe quel spécialiste du secteur. Il sera vite indispensable pour la plateforme TND et ses collaborateurs futurs. Il serait d'ailleurs judicieux de créer un petit groupe qui réfléchisse à son immédiate utilité, notamment de sa version 4, car la nouveauté de cet outil d'intelligence artificielle c'est qu'il s'améliore en permanence en dialoguant avec ses utilisateurs. C'est vraiment vertigineux !

C'est cette attitude, s'améliorer en dialoguant, que nous devons adopter dans notre association.

Les publics que l'on va accueillir vont évoluer. On le voit déjà avec les recrutements de l'IES. En 2022, l'IES a admis seulement 22 % d'utilisateurs déficients auditifs, les autres présentaient un trouble sévère du langage.

Cette évolution coïncide avec la mise en place de la plateforme de coordination et d'orientation des troubles neuro-développementaux (TND). Cette plateforme est montée

en charge tout au long de l'année 2022 (ouverture dernier trimestre 2020). Sa croissance pourrait être dans les années à venir exponentielle.

Ces troubles, liés au développement du cerveau tout au long de l'enfance, affectent les capacités d'attention, la communication, la socialisation, le langage, la lecture, l'écriture, le calcul, le raisonnement, le contrôle des émotions ou la motricité

Nul doute que l'avenir de l'association se dessine déjà dans cet élargissement.

Dans le prolongement des publics accueillis par la plateforme l'autisme et ses réponses médico-sociales est aussi un champ à explorer. Nous commençons seulement à cerner les problématiques de ce secteur. Les besoins sont immenses, mais notre aptitude à proposer des accompagnements individualisés et notre savoir-faire dans le domaine de l'hébergement doit nous permettre d'ajouter une autre corde à notre arc. Cet été avec l'accord du bureau, j'assisterai à des conférences consacrées à l'autisme.

Un mot de l'ERHR, plus focalisé sur les handicaps rares, il a atteint sa vitesse de croisière, c'est un dispositif qui n'est plus en rodage, mais n'est sans doute encore que l'embryon de ce qu'il deviendra dans le futur. Une territorialisation accrue devrait lui donner d'autres opportunités de développement à l'échelle de la Région. Merci à Madame Mahé et à son équipe

Eïlan demeure un dispositif intéressant, mais nous peinons à le développer. De nombreux aléas ont entravé son expansion. Il faudra peut-être l'intégrer dans un ensemble plus large qui pourrait s'appeler le Centre de Ressources... Il est probable qu'à l'avenir, les personnes en situation de handicap disposeront de revenus plus importants, qui leur permettront d'avoir recours eux-mêmes à des services qu'ils jugeront, comme tout un chacun, nécessaires à l'exercice d'une pleine citoyenneté

Les remarques récurrentes de l'ONU, dernièrement de la Commission Européenne, qui stigmatisent la France comme le mauvais élève de l'Europe, obligeront les pouvoirs publics à revoir leur copie et à donner aux MDPH une plus grande capacité de décision, afin qu'elles deviennent toutes des MDA (Maisons Départementales de l'Autonomie).

L'actualité récente vient de donner un coup de projecteur sur les évolutions à venir de notre secteur. La Conférence Nationale du Handicap qui vient de se réunir annonce des mesures qui pour la plupart vont dans le sens dans lequel nous sommes déjà engagés

A la rentrée 2022, 430.000 élèves en situation de handicap étaient scolarisés en milieu ordinaire. Il est prévu d'accroître le nombre et pour cela de renforcer les moyens d'accompagnement. Les accompagnants scolaires recrutés jusqu'à présent sur le temps scolaire (28 heures) pourront passer aux 35 heures ce qui sécurisera leur situation professionnelle

Chaque école élémentaire disposera d'un enseignant référent Handicap pour épauler les élèves qui ont besoin de soutien. Les établissements pourront expérimenter des partenariats avec des équipes mobiles d'éducateurs spécialisés, orthophonistes, psychomotriciens. Nous le faisons déjà mais il s'agit là d'une volonté d'étendre ces mesures à tous les établissements.

Une mesure va nous amener aussi à réfléchir à l'évolution du CAMSP.

Tous les enfants avant l'âge de six ans, au plus tard en 2025, auront accès à un service public de repérage, d'évaluation et

d'intervention précoce et intensive du handicap, sans reste à charge pour les familles. Notre statut associatif ne doit pas faire obstacle à notre participation à ce service public probablement hospitalier en tant que PSPH (Participant au service public hospitalier). Il faudra en discuter avec l'ARS pour voir comment développer dans ce cadre l'activité du CAMSP.

Cette Conférence Nationale a par ailleurs de nouveau rappelé la volonté des pouvoirs publics de faire évoluer le statut des travailleurs en ESAT. Les 120 000 travailleurs en ESAT évolueront vers des droits identiques à ceux des salariés des entreprises et pourront cumuler l'AAH et des revenus tirés d'une activité professionnelle.

Je terminerai mon propos par un mot sur les grandes manœuvres engagées pour la préparation du nouveau CPOM.

Ce CPOM (Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens conditionnera notre avenir pour 5 ans (même durée qu'un contrat présidentiel). Il conditionne notre autorisation d'exercer, du moins pour la partie qui concerne l'ARS (Agence Régionale de Santé). Le Département est aussi partie prenante de ce CPOM, notamment pour la répartition des frais de siège et le financement des services.

Le CPOM s'appuie sur les principes suivants :

- Une vision pluriannuelle
- Une procédure de négociation
- Un suivi périodique prenant appui sur les outils de dialogue de gestion
- Enfin une évaluation finale du contrat

C'est un contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les gestionnaires basé sur une volonté commune de concilier une gestion moderne avec l'efficacité sociale.

Le travail en amont a déjà commencé, les futures orientations ont été fléchées. Il reste à les faire accepter par l'ARS et obtenir les moyens nécessaires à leurs mises en œuvre. Une attention toute particulière sera portée à obtenir des moyens supplémentaires.

En effet, nous sommes dans une phase de croissance qui sollicite de plus en plus les cadres et les équipes et un renforcement des effectifs serait le bienvenu.

Au cours de cette assemblée générale vous aurez aussi à vous prononcer sur le tiers sortant et le renouvellement du bureau de l'association.

J'en profite pour remercier tous les administrateurs qui acceptent de venir bénévolement prêter main forte et donner de leur temps pour que l'association poursuive son but de donner une chance à toute personne en situation de handicap, de lui permettre de réaliser ses aspirations les plus profondes. Les techniques budgétaires, managériales ne sont pas une fin en soi, elles doivent être au service de la personne accueillie.

Pour illustrer ce propos je vous invite à participer le 7 juillet à un moment festif que l'Association organise avec le concours de tous ceux et celles qui l'animent et en font partie: administrateurs, administratrices, personnes accompagnées, familles, bénévoles, salariés. L'an dernier, la première édition, a obtenu un franc succès. Je forme le vœu pour qu'il en soit de même cette année.

Je vous remercie de votre attention !

## ↳ Le Projet Associatif

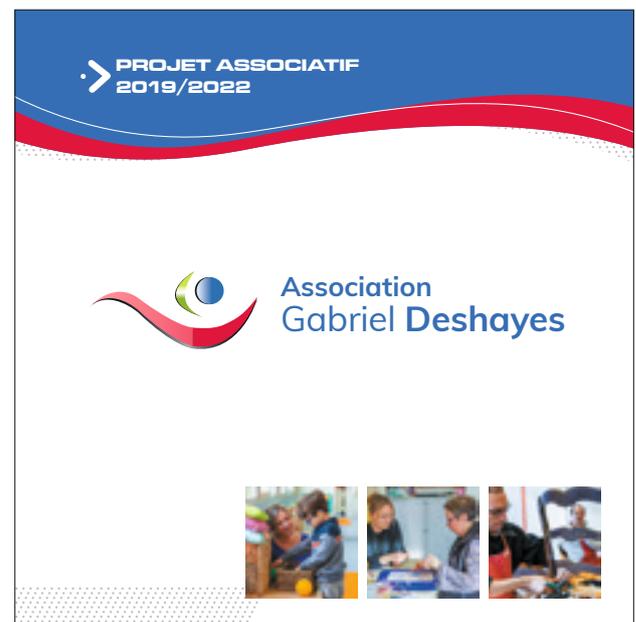
Pour les prochaines années, l'Association se voit comme une structure qui :

- ↳ Est une des grandes références du Grand-Ouest dans le champ de la déficience sensorielle auditive et visuelle avec ou sans handicap associé, sur les troubles de la communication et du langage, sur les handicaps rares.
- ↳ A mis en place une proposition innovante d'un parcours de vie pour l'accompagnement d'un public allant du nouveau-né à la personne âgée dépendante.
- ↳ Est reconnue par tous les acteurs par sa qualité d'expertise et par son approche humaine et technique sur l'évaluation, le conseil et l'accompagnement des personnes.
- ↳ Contribue à la réflexion et à la mise en œuvre de nouveaux modes d'actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Pour y parvenir, l'Association définit des objectifs fondamentaux qui sont :

- 1 - Répondre de manière adaptable aux demandes des personnes en situation de handicap et de leur famille.
- 2 - Affirmer la place de l'Association dans son territoire et au-delà et la promouvoir.
- 3 - Renforcer la communication interne.
- 4 - Diversifier les ressources financières de l'Association.

Proposition de résolution 2 :  
L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral et d'Orientation 2022.





## ↳ L'action des bénévoles & mécènes

Une vingtaine de bénévoles interviennent au sein de l'Association Gabriel Deshayes. Ils accompagnent plutôt le public adulte du foyer Pipark et animent différentes activités : marche, tandem, informatique adaptée, tricot, théâtre et/ou répondent présents pour des accompagnements ponctuels de type spectacles, visites...

A son arrivée dans l'Association, chaque bénévole signe une convention définissant ses conditions d'intervention. Un membre du conseil d'administration est nommé « coordinateur des bénévoles » pour favoriser le lien entre les bénévoles, les directions d'établissements et les équipes de terrain.

Ils sont également invités à participer aux moments forts des établissements : fête de Noël, galette des rois et fête associative. Une fois par an, les directions organisent une réunion avec le personnel afin de dresser le bilan de l'année passée et de préparer celle à venir. C'est l'occasion de faire part des ressentis, des points de vue, des éventuelles difficultés et d'y remédier. Ces moments contribuent à créer du lien.

L'apport de leur action est très important pour les résidents : d'abord celui de pouvoir pratiquer des activités supplémentaires comme le tandem qui est une activité phare. Cela permet une expérience sociale réciproque. Les résidents tissent des liens nouveaux, différents, une bouffée d'air frais qui rompt avec le quotidien.

Le Rotary Club et l'Association des Familles « Ensemble Nous Aussi » soutiennent l'Association depuis longtemps.

## PARTIE 3

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Par Marie-Laure Le Corre, Directrice Générale

## Répartition par structure &amp; par âge année 2022

**366**  
places d'ESMS financées

**420**  
bénéficiaires accompagnés  
au sein de ces ESMS

209  
personnes bénéficiaires des services  
211  
personnes accompagnées en établissements  
Soit **49.76 %**  
de places de services sur  
la capacité totale de l'Association

214 enfants      206 adultes

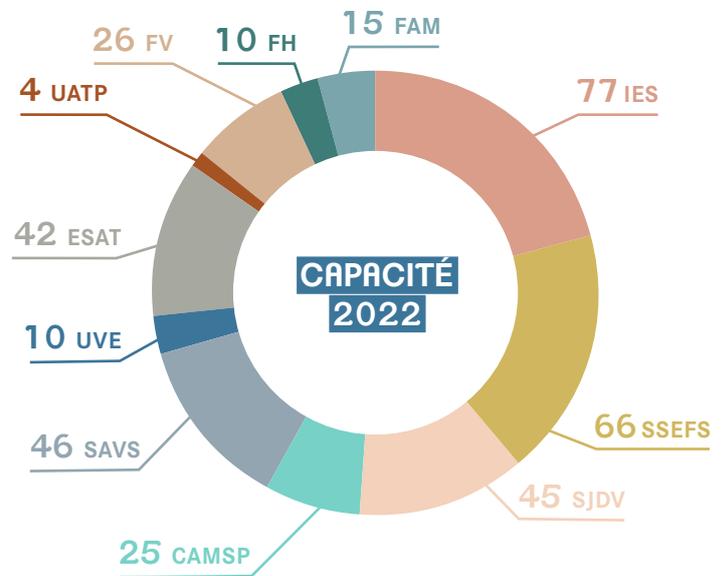


**885**  
personnes suivies par  
les plateformes de l'Association

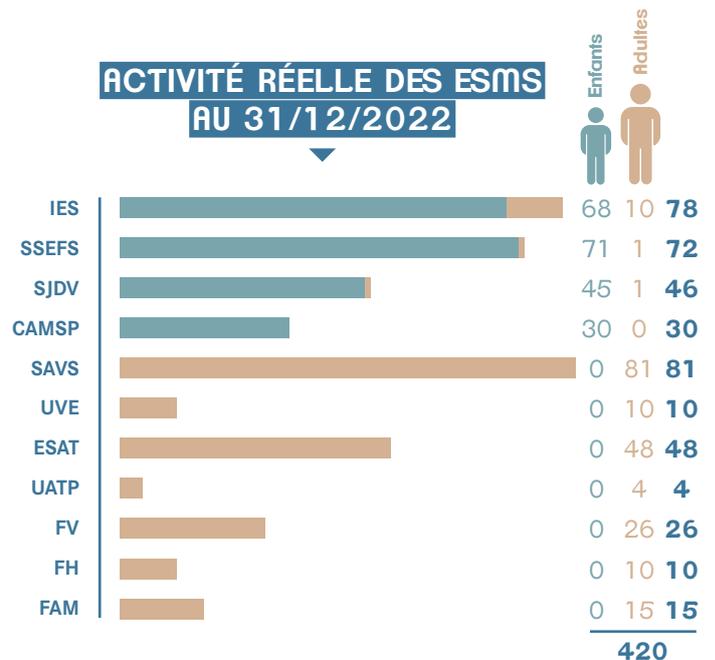
653 enfants      232 adultes



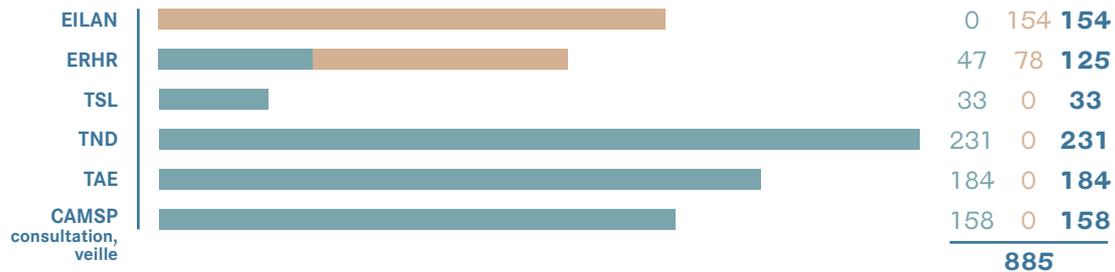
Soit **73.78%**  
d'accompagnement d'enfants  
sur le nombre de personnes suivies par les plateformes



**ACTIVITÉ RÉELLE DES ESMS  
AU 31/12/2022**



## ACTIVITÉ DES PLATEFORMES



1305

personnes accompagnées ou suivies par l'Association en 2022

RÉPARTITION DES 1305 PERSONNES  
PAR TYPOLOGIE DE STRUCTURES :

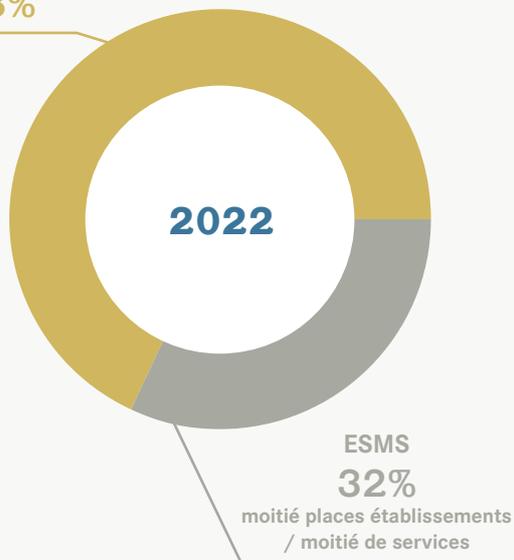
**420** bénéficiaires accompagnés par les ESMS  
**885** personnes suivies par les plateformes

RÉPARTITION PAR ÂGE DES 1305 PERSONNES  
TOUTES STRUCTURES CONFONDUES :

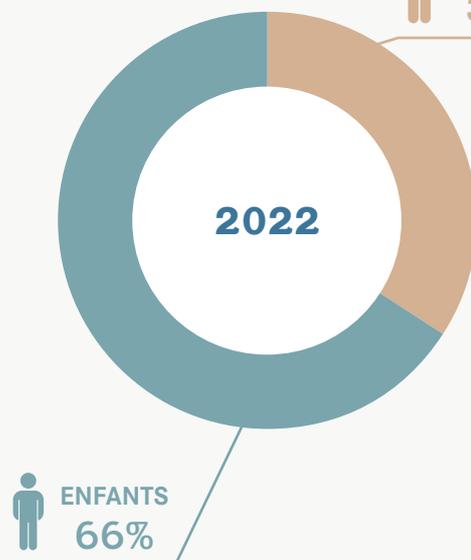
**867** enfants accompagnés ou suivis  
**438** adultes accompagnés ou suivis

Répartition par typologie  
d'accompagnement  
au sein de l'Association

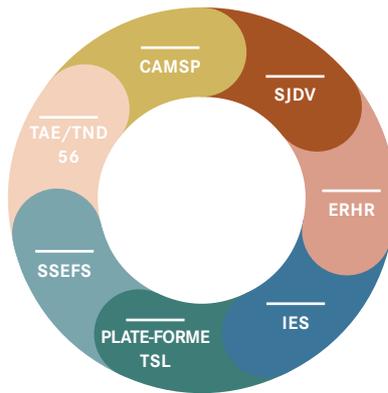
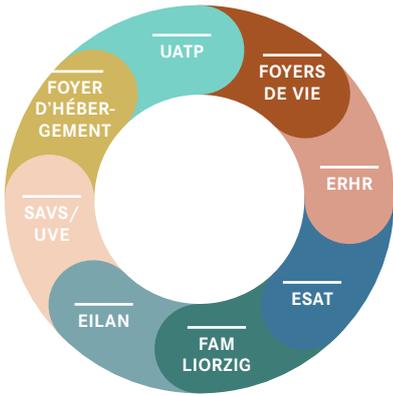
PLATEFORMES  
68%

Répartition par âge des personnes  
accompagnées ou suivies  
par l'Association

ADULTES  
34%



Pôle Adulte & Pôle Enfance



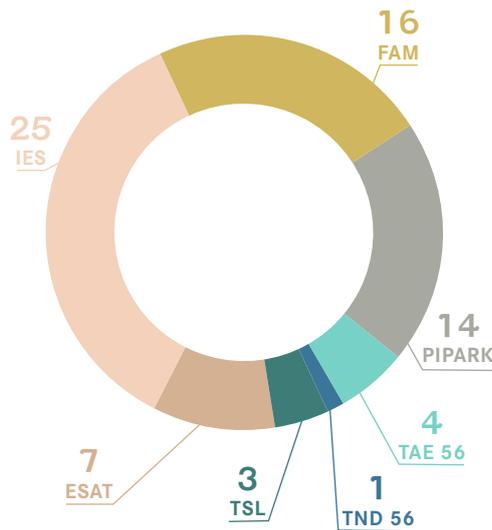
L'équipe de direction se renouvelle progressivement dans la continuité des valeurs vers de nouveaux projets porteurs.

Les effectifs de l'Association

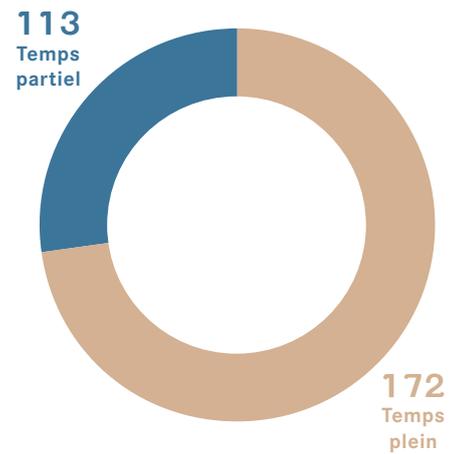
Types de contrats



Répartition des CDD



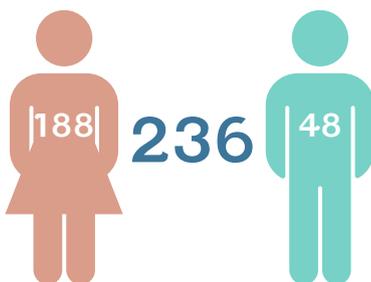
Temps de travail

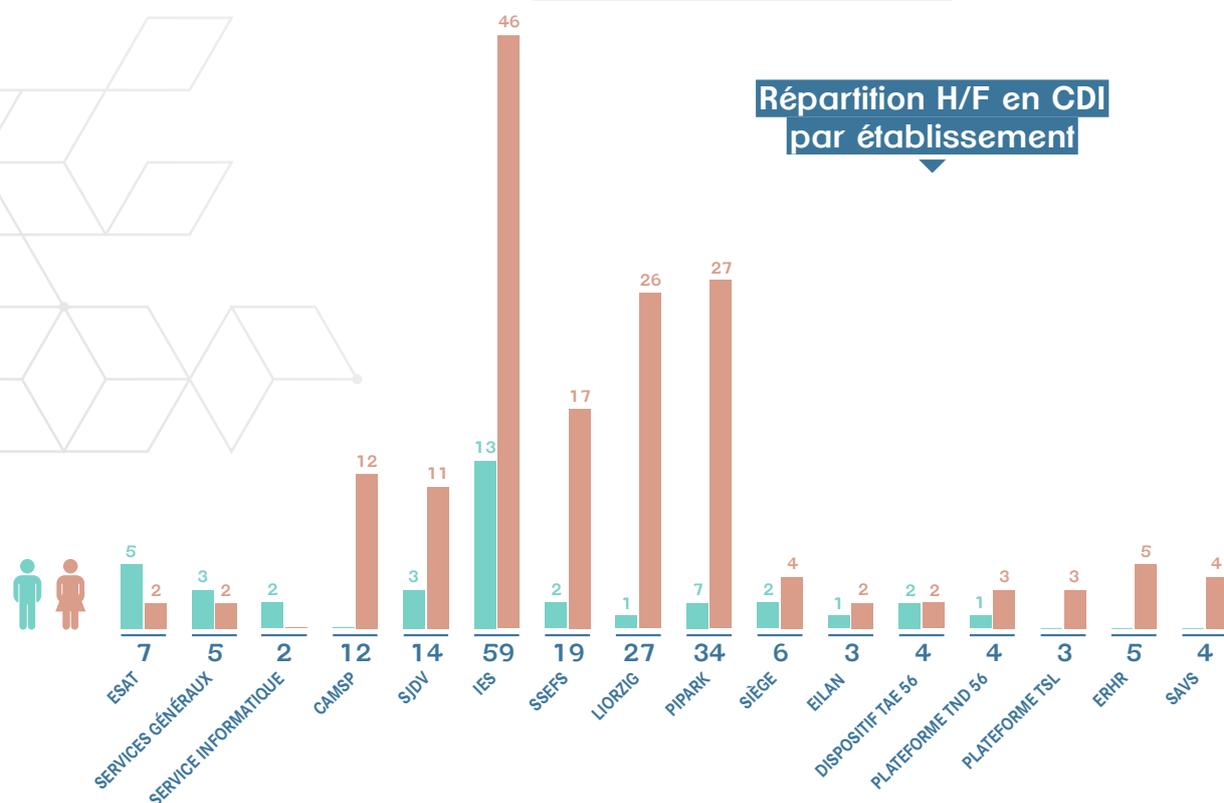


Temps de travail moyen

0,87

Répartition F/H (en personnes physiques)



Répartition H/F en CDI  
par établissement

## Effectif CDI par catégorie d'emploi

	Cadres	Administratif	Educatif	Services Généraux	Paramédical
ESAT	1	1	5		
SERVICES GÉNÉRAUX				5	
SERVICE INFORMATIQUE		2			
CAMSP	4	1	3		4
SJDV	3	1	7		3
IES	8	1	37	1	12
SSEFS	4	1	11		3
LIORZIG	1	1	9	6	10
PIPARK	1	2	16	13	2
SIÈGE	3	3			
EILAN			3		
TAE 56	3	1			
PLATEFORME TND 56	2	1			1
PLATEFORME TSL	1	1			1
ERHR	3	1			1
SAVS			4		

26 salariés ont été embauchés en CDI et 30 salariés sont sortis des effectifs au cours de l'année 2022.

Au sein de l'Association, les salariés sont annualisés ou en gestion hebdomadaire.

Dans les deux cas, chacun se voit remettre son planning prévisionnel dans les délais impartis.

En juillet 2016, un avenant à l'accord d'entreprise sur le temps de travail a été signé, avec une disposition qui prévoit que la gestion des plannings soit organisée de la même façon pour tous les pôles.

Une fois par an, la direction présente au CSE un rapport écrit établissant la situation générale en termes de santé, de sécurité et de conditions de travail dans les établissements/services/dispositifs ainsi que les actions menées au cours de l'année écoulée.

Un questionnaire sur la Qualité de Vie au Travail est diffusé annuellement.

# 1 CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIAL PRECOCE (CAMSP)

Par Clémentine Merle, Cheffe de service

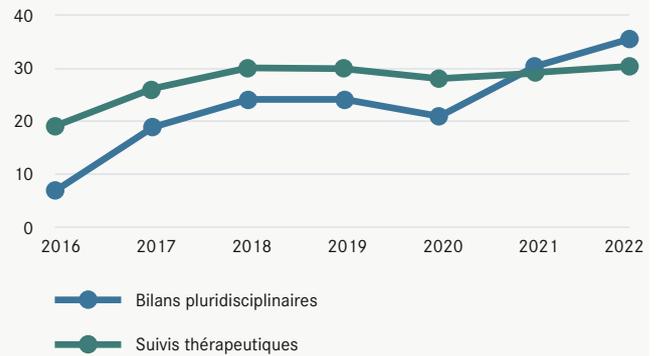
## Les missions

Le CAMSP Audition et Langage a une mission d'intervention médico-sociale auprès de la petite enfance (0 à 6 ans) lorsqu'elle est confrontée à des difficultés ou suspicion de difficultés liées à des troubles de l'audition ou à des troubles du langage sévères (non améliorés après plusieurs mois d'orthophonie classique).

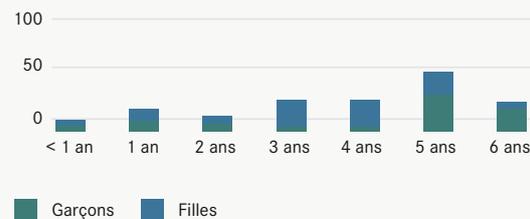
Cette mission se décline en plusieurs étapes :

- Prévention
- Dépistage
- Diagnostic lorsque celui-ci est possible
- Bilan pluridisciplinaire
- Accompagnement thérapeutique, éducatif, en individuel ou en collectif, favorisant l'inclusion et l'accompagnement des familles
- Orientation dès que nécessaire et au plus tard à 6 ans.

## Evolution des prises en charge en équipe pluridisciplinaire



## Répartition par âge et par sexe au 31/12/2022



En 2022

30 enfants en suivi thérapeutique

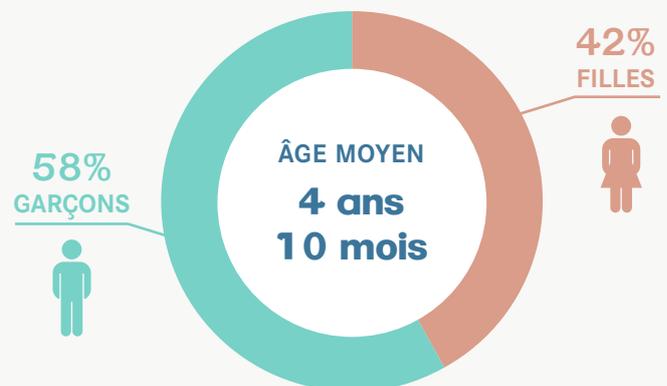
102 enfants en consultation de dépistage ou de suivi surveillance

188

ENFANTS REÇUS AU CAMSP

35 enfants en bilan pluridisciplinaire

## Répartition des usagers par genre



## 👉 Les principales activités menées en 2022

L'année 2022 a été celle du retour à un rythme d'activité habituel au CAMSP. La reconstitution de l'équipe médicale, ainsi qu'une difficulté de recrutement pour remplacer une orthophoniste absente ont entraîné quelques réadaptations et une légère diminution du volume d'activité, mais la majorité des projets et des objectifs fixés pour l'année ont pu être poursuivis.

### 👉 Evolution du Plateau Technique :

Suite au départ de l'ORL directrice technique, reconstitution de l'équipe médicale par le recrutement de 2 médecins : une ORL par détachement du CHBA à compter de mars 2022 (0.2 ETP), puis recrutement d'un médecin pédiatre en septembre 2022 (0.34 ETP).

Plusieurs absences ont également amené l'arrivée de nouvelles professionnelles en remplacement et des périodes de vacances de poste (médecin psychiatre, interface LFPC, orthophoniste).

### 👉 Développement d'outils suggérés par le questionnaire familles

Sur proposition des familles dans le cadre du questionnaire de satisfaction, l'équipe a finalisé la création de deux outils : un document d'appui au recueil des souhaits de la famille en vue de la construction du PIA, et un anneau de présentation des professionnels aux enfants.

### 👉 Collaboration ANECAMSP Bretagne sur un projet de formation :

Cinq formations ont été co-organisées avec d'autres CAMSP Bretons sur le champ des Troubles Neuro Développementaux : contenus ciblés pour une population 0-6 ans présentant des handicaps, riches échanges de pratiques avec d'autres services. Neuf professionnelles du CAMSP ont été concernées.

### 👉 Portes ouvertes du CAMSP

Présentation du service et de ses spécificités de population, de fonctionnement, aux autres services du pôle enfance de l'association.

### 👉 Mise à niveau du logiciel usager

Dans le cadre du virage du numérique, passage à la version 2 du logiciel patient Orgamedi. Formation de l'ensemble du personnel à son utilisation et aux nouvelles recommandations (dont le DMP et la messagerie sécurisée).

## 👉 Les perspectives

Les objectifs majeurs à horizon 2023 s'orientent autour de 3 axes :

### 👉 Concevoir une structure ouverte et inscrite dans une logique de ressource « langage » sur le territoire :

- Développement de journées de sensibilisation pour de nouveaux publics
- Départ en formation certifiante (DU) d'une psychomotricienne

### 👉 Accompagner les familles dans le choix d'un projet de communication au plus juste de leurs attentes et des besoins des enfants.

- Développer les échanges de pratiques avec d'autres CAMSP spécialisés surdité sur le projet de communication. Organisation d'une journée de travail thématique sur le sujet.

### 👉 Fluidifier le parcours des enfants avant, pendant et après le CAMSP

- Développer la co-rédaction du PIA lors de la rencontre de « retour de synthèse »
- Anticiper la question de l'orientation avec les familles, dès la fin de la moyenne section.
- Organiser des rencontres avec les CMPP et CPEA

### 👉 En transversal :

- Construire la nouvelle organisation du plateau médical
- Evaluer des besoins en vue de la construction du nouveau CPOM



👉 Atelier Bébésignes

## 2 **PLATEFORME DES TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX DU MORBIHAN (56)** **(0-6 ANS)** Par Corinne Le Mestre, Directrice



### ↳ Les missions

Mesure phare de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018/2022, la création de plateforme de coordination et d'orientation (PCO) permet d'orienter et de soutenir efficacement les familles confrontées aux premières difficultés de développement de leurs enfants.

### ↳ Ouverture de la plateforme TND 56 (0-6 ans) le 01 septembre 2020 :

Décision de l'ARS en date du 19 juin 2020, du rattachement de la plateforme TND 56 adossée juridiquement au CAMSP AGD audition et langage.

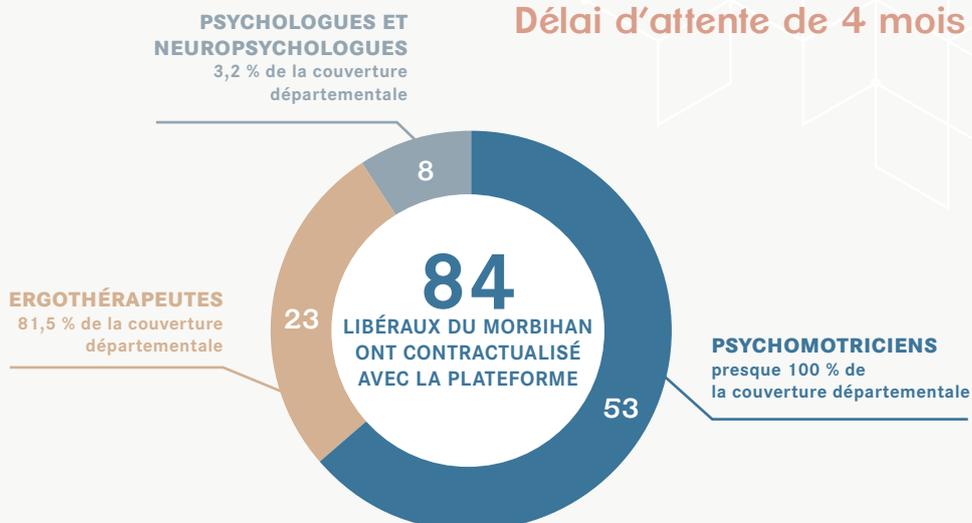
### ↳ Les principales activités menées en 2022

L'année 2022, a encore été une année très riche pour la plateforme TND 56, comme le laissait présager l'année 2021, les demandes d'adressage connaissent une croissance exponentielle et les délais de réponse s'allongent progressivement (4 mois d'attente).

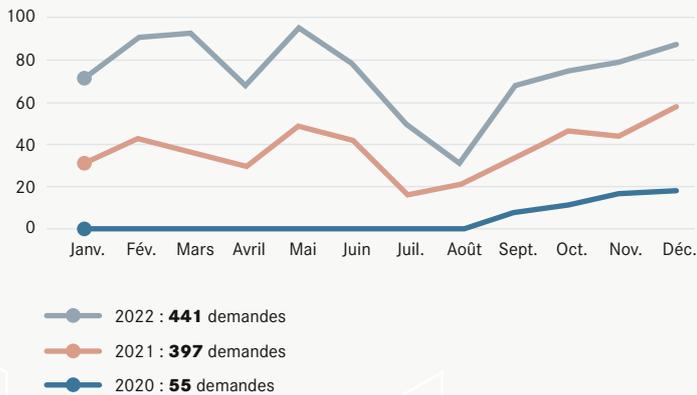
L'activité importante de la plateforme TND 56 a été prise en compte par l'ARS qui a versé une enveloppe de 100 000 € en crédits non reconductibles, pour des renforts en coordination, ainsi qu'un renfort financier sur la base d'un socle minimum de 220 000 € pour toutes les PCO (au niveau national), cela a permis de recruter sur l'année 2022 une infirmière de coordination supplémentaire.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, la plateforme TND 56 adapte ses documents tout au long de l'année afin d'améliorer le suivi des enfants et de faciliter les remontées d'indicateurs PCO réclamés par la DITP (Direction interministérielle de la transformation publique).

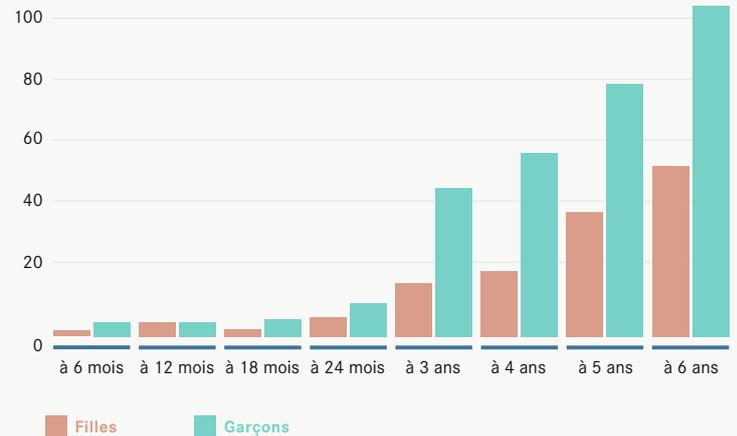
**441 demandes reçues en 2022**



## Nombre total de demandes reçues en 2022 : 893



## Répartition des filles et des garçons selon les tranches d'âges



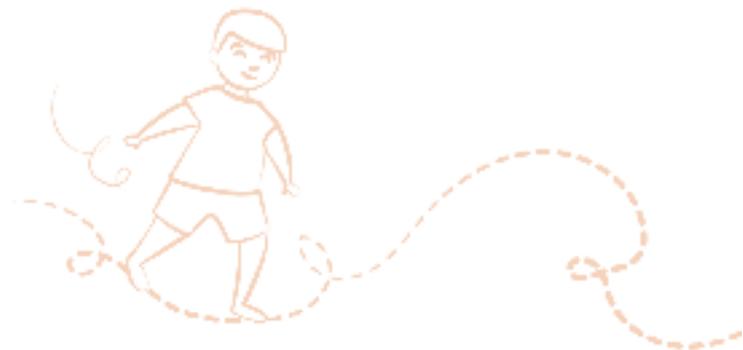
La sex-ratio reste stable et est globalement conforme aux prévalences observées dans les TND : 68 % de garçons. L'âge médian à l'adressage est de 5 ans et 2 mois.

## Les perspectives

### La plateforme TND56 devra maintenir et développer :

- La vigilance par rapport à l'ouverture de la plateforme pour les 7/12 ans et les liens inhérents avec l'Education Nationale (cahier des charges en cours d'élaboration),
- Le plateau technique,
- Les liens avec les autres plateformes TND de la Bretagne,
- Le réseau avec les partenaires du territoire (libéraux, médecins, ligne 2...),
- L'interrogation des partenaires et des familles par l'intermédiaire de questionnaires de satisfaction pour améliorer la qualité du service, visée l'amélioration continue de la plateforme,
- Mutualiser la direction du CAMSP et des plateformes afin de dégager des synergies,

- Elaborer un projet commun dispositif TAE/Plateforme TSL/Plateforme TND afin de mieux identifier le parcours de soins et cela dans le cadre du prochain CPOM.



## 3 DISPOSITIF DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE CHEZ L'ENFANT (TAE 56)

Par Corinne Le Mestre, Directrice



### Les missions

Le dispositif des Troubles de l'Apprentissage chez l'Enfant (TAE 56) est une cellule de coordination de la prise en charge des troubles des apprentissages.

Le dispositif a été officialisé dans le cadre du CPOM 2013-2017. Sa mise en œuvre effective date de décembre 2013.

### Les principales activités menées en 2022

Analyse de dossiers des situations d'enfants présentant dans le milieu scolaire des difficultés importantes d'origine diverses contrariant les apprentissages.

Lors du premier contact, importance de la coordination de parcours afin de cibler au mieux la demande et les questionnements de la famille et des professionnels. Dans le cadre d'une démarche qualité : Proposition possible de conseils pendant l'intervalle entre le premier contact et la réception du dossier.

Après étude du dossier ► orientation

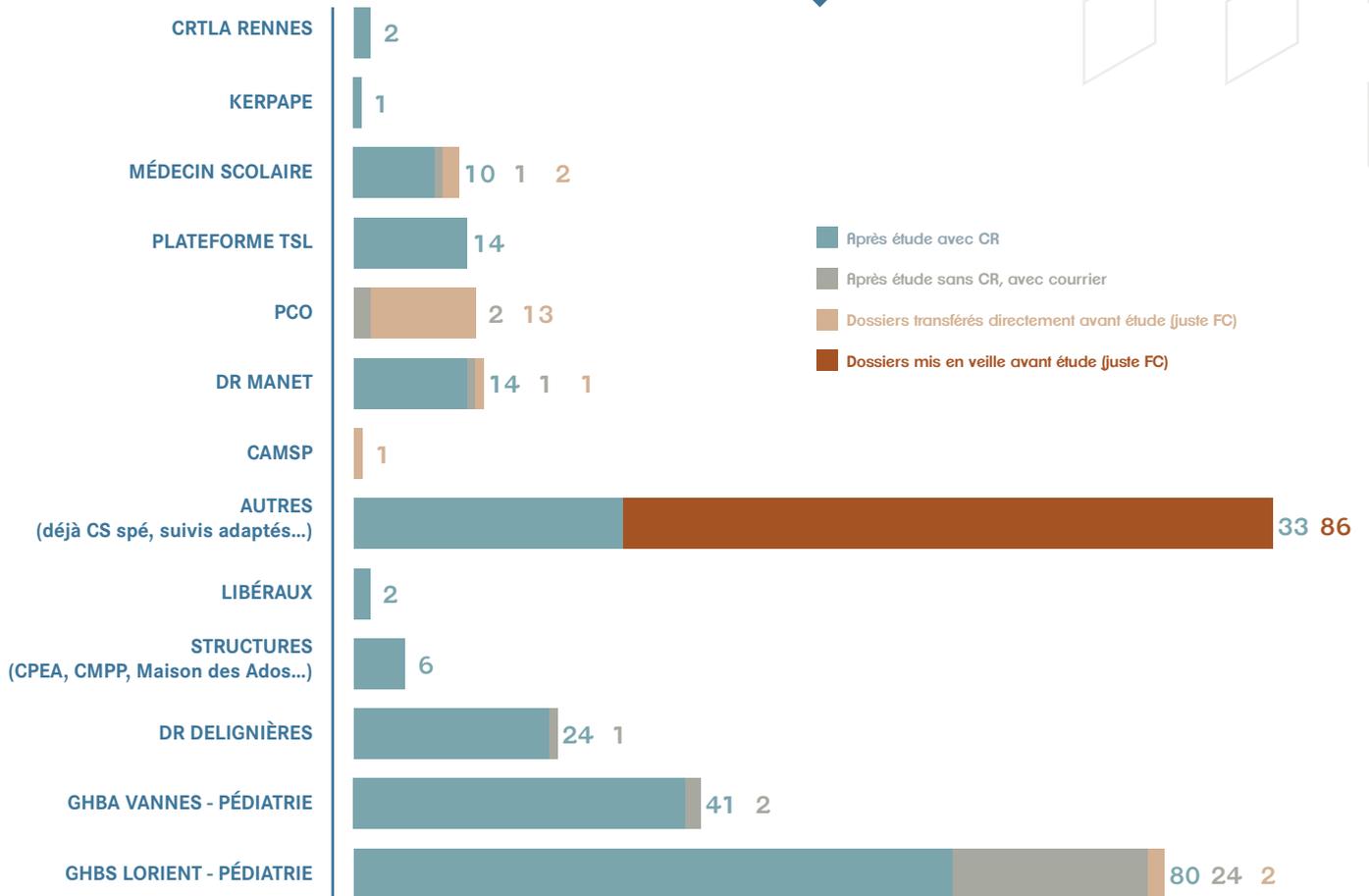
- Consultation de médecin MPR (médecine physique et réadaptation) de Kerpape et du GHBA
- Consultation de neuropédiatrie du GHBS et GHBA
- Consultation libérale (pédiatre, neuropédiatre)
- Consultation plateforme TSL AGD

### Dossiers TAE 56



Le nombre de demandes sur le dispositif a été moins important sur le dispositif cette année, il atteint le chiffre équivalent de l'année 2019.

## Orientation vers des consultations spécialisées



### Les perspectives

#### Le dispositif TAE 56 va développer :

- Les liens internes avec la plateforme TND 56,
- Les liens internes avec la plateforme TSL,
- Interroger les partenaires et les familles par l'intermédiaire de questionnaires de satisfaction pour améliorer la qualité du service,
- Mutualiser la direction du CAMSP et des plateformes afin de dégager des synergies,
- Elaborer un projet commun dispositif TAE/ Plateforme TSL/Plateforme TND afin de mieux identifier le parcours de soins et cela dans le cadre du prochain CPOM



## 4 PLATEFORME DES TROUBLES SÉVÈRES DU LANGAGE (TSL) par Corinne Le Mestre, Directrice

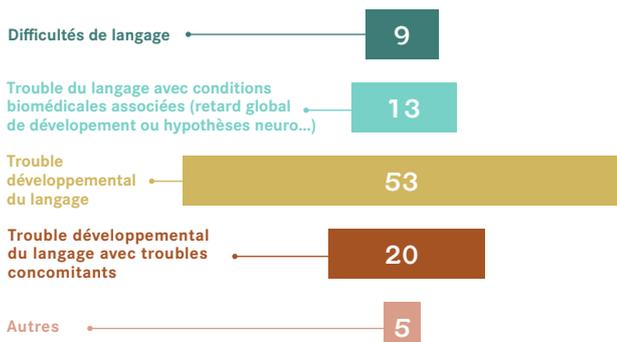
### ↳ Les missions

La plateforme TSL est un lieu de consultation spécifique pluridisciplinaire destiné au diagnostic des enfants présentant des troubles du développement du langage (oral). Les demandes proviennent du Dispositif TAE (pour les bilans initiaux) ainsi que de médecins spécialistes (CAMSP/CPEA, hôpitaux) qui souhaitent un avis complémentaire.

### ↳ Les principales activités menées en 2022

- En 2022, l'activité de la plateforme TSL a été perturbée par l'absence de certains professionnels (médecin pédopsychiatre, orthophoniste, psychomotricien). Lorsqu'un professionnel est absent, c'est toute l'organisation de l'activité qui est remise en cause. En effet, il est primordial que chaque professionnel puisse réaliser son bilan avant les dates de synthèses et de restitution.
- Maintien des bilans d'évolution dès que possible surtout dans ce contexte d'attente (entretien avec la famille pour faire le point sur la situation de l'enfant et de ses besoins).
- Quelques bilans initiaux ont pu être réalisés avant le départ du médecin pédopsychiatre. Cette activité se caractérise par une liste d'attente significative (avec un délai de 2 ans).
- Maintien du contact avec les écoles pour conseils pédagogiques par le professeur spécialisé de la plateforme TSL.

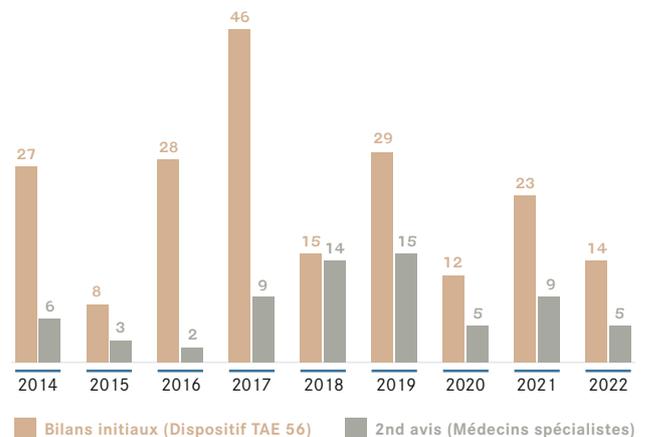
#### CLASSIFICATION DES DIAGNOSTICS EN %



En 2022



### Evolution du nombre de demandes par année civile



### ↳ Les perspectives

Dans les perspectives la plateforme TSL devra :

- Recruter un nouveau médecin pédopsychiatre afin d'engager la plateforme dans une dynamique de constance en vue de réduire le délai d'attente,
- Développer les liens internes avec le dispositif TAE,
- Développer les liens internes avec la plateforme TND 56,
- Interroger les partenaires et les familles par l'intermédiaire de questionnaires de satisfaction pour améliorer la qualité du service,
- Mutualiser la direction du CAMSP et des plateformes afin de dégager des synergies,
- Elaborer un projet commun dispositif TAE/ Plateforme TSL/ Plateforme TND afin de mieux identifier le parcours de soins et cela dans le cadre du prochain CPOM.

# 5 INSTITUT D'ÉDUCATION SENSORIELLE ET DU LANGAGE (IES)

Par Karine Della Schiava, Directrice

## ↳ Les missions

L'IES accompagne des enfants et jeunes adultes déficients auditifs ou avec trouble spécifique de développement du langage, avec ou sans problématiques associées.

Les usagers ont tous une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie et présentent des difficultés langagières importantes qui ont des répercussions non négligeables sur les apprentissages scolaires et sur les relations sociales au sein de leur environnement (familial, scolaire, amical, sportif...).

### ↳ L'agrément est de 77 places.

#### L'IES axe ses interventions sur :

- Le développement du langage oral, écrit, la langue des signes française
- Le suivi médical et audioprothétique
- Le développement des compétences de l'usager sur les versants :
  - Des apprentissages scolaires et professionnels
  - De l'autonomie (transport, logement, budget...)
  - De la participation sociale
- La prévention en lien avec les problématiques : maltraitance, harcèlement, santé, hygiène, sexualité, addictions
- L'accompagnement des parents et fratries
- L'accompagnement de l'usager et de sa famille tout au long de son parcours en évitant les ruptures
- Le développement de partenariats : établissements scolaires, Centre national de ressources handicaps rares surdité et troubles du langage Robert Laplane, CPEA...

File active  
des usagers

96

Taux de rotation  
des personnes  
accompagnées

0,34

RÉPARTITION  
DES USAGERS  
PAR SEXE EN 2022



35%  
Filles



65%  
Garçons

PROFILS DES USAGERS  
EN 2022  
(avec et sans  
problématiques  
associées)



60%

Troubles de  
développement  
du langage



40%

Déficients  
auditifs

RÉPARTITION DES JEUNES  
SUIVIS PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ  
AU 31/12/2022

10 en unité d'enseignement interne

15 au lycée

29 au collège

24 en primaire



- Primaire & Collège : SEES délocalisées (fonctionnement assez similaire aux Unités d'Enseignement Externalisées avec inclusions).
- Lycéens : accompagnement renforcé (entre le SESSAD et l'UEE) dans le lycée de leur choix (en fonction de la formation à laquelle ils sont inscrits).
- Unité interne pour les jeunes 16-23 ans qui ne sont pas scolarisés au sein de l'Education Nationale

## Les principales activités menées en 2022

### Zoom sur quelques Activités Culturelles & Sportives (au-delà des enseignements fondamentaux)

- 1 Semaine voile sur 4 journées sans nuitées avec les élèves de 6<sup>ème</sup> organisée par le partenaire – collège St Gildas de Brech
- 2 Projet artistique Athéna – proposé par la commune d'Auray – un groupe de 7 enfants de l'IES s'est inscrit dans ce projet en novembre 2022
- 3 Classe orchestre – 3 jeunes sont inscrits dans cette classe, proposée par l'école en collaboration avec la mairie.  
Objectifs : la classe orchestre favorise l'inclusion des jeunes à l'école. Les élèves apprennent à jouer d'un instrument, mais aussi à s'écouter, à se concentrer, à faire preuve de rigueur et de discipline, tout en se faisant plaisir ! Leurs aptitudes, leurs efforts, leurs progrès sont valorisés.

### Zoom sur quelques Activités Culturelles & Sportives

- 4 Médiation animale – projet d'un groupe de 7 enfants de l'IES – Les séances s'inscrivent dans l'emploi du temps de la classe par période et pendant toute l'année scolaire
- 5 Le jeu d'échec – 7 enfants ont participé à cet atelier, initié par les professionnels de l'IES, tout au long de l'année scolaire à hauteur d'une fois par semaine.
- 6 Handisport – Journée sensorielle : ce partenariat avec l'IES permet de proposer des activités sportives adaptées au sein desquelles les jeunes s'initient et découvrent de nouvelles disciplines.
- 7 Code de la route – les jeunes de l'IES ont la possibilité de s'inscrire dans des sessions intensives de révision du code de la route. Elles sont rendues possibles grâce à un partenariat avec l'auto-école de Pluneret. L'IES accompagne les jeunes dans ce projet en proposant des adaptations de communication pour accéder au sens et aux subtilités des situations.
- 8 Sortie à belle île et visite des ateliers de La Croix rouge – 10 jeunes majeurs suivis à l'IES interviennent dans cette association en tant que bénévoles.
- 9 Après-midi Discothèque en collaboration avec l'association Coala qui œuvre pour répondre aux besoins des personnes situation de handicap en proposant des animations ou d'autres activités. 10 jeunes majeurs ont participé à cet événement.



## Les perspectives

- 2022 fut une année de sécurisation (embauches, formalisation du fonctionnement...).
- 2023 sera une année de transition :
  - Elle sera dédiée à la négociation avec l'Agence Régionale de Santé en vue de signer le nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) ;
  - Mais aussi au regroupement des équipes de l'IES avec les SESSAD avec une organisation en secteurs géographiques ;
  - Elle amorcera également l'entrée concrète dans la nouvelle méthodologie Qualité HAS (après la sensibilisation de 2022).

## 6 SERVICE DE SOUTIEN A L'ÉDUCATION FAMILIALE ET A LA SCOLARISATION (SSEFS)

Par Karine Della Schiava, Directrice

### Les missions

Le SSEFS est un service médico-social ambulatoire intervenant dans le cadre de l'accompagnement familial, de l'intégration scolaire et sociale pour les enfants et adolescents présentant un trouble de la communication.

Les jeunes concernés ont une déficience auditive sévère ou profonde, moyenne dans certains cas. D'autres peuvent présenter un trouble sévère du langage avec ou sans déficit auditif ; ils peuvent être âgés de 3 à 25 ans. Ils suivent une scolarité dans un établissement ordinaire du Morbihan (école, collège, lycée).

L'admission dans le service est prononcée par la Directrice du Service après notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Cela est formalisé par un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) qui est établi entre les diverses parties, l'enfant représenté par son représentant légal et le SSEFS.

La mission du SSEFS est de mettre en œuvre :

- Un projet personnalisé pour chaque enfant, définissant ses besoins et les moyens de compensation,
- Un soutien à l'inclusion scolaire, comprenant une aide aux apprentissages scolaires, une rééducation du langage, et si besoin, un accompagnement LfPC en classe,
- Un soutien à l'intégration sociale, à l'autonomie, et des activités éducatives,
- Un accompagnement familial,
- Un accompagnement de soin.

Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés de longue date par le SSEFS, répond à ce qui est attendu aujourd'hui pour accompagner les personnes en situation de handicap au cœur d'une société inclusive : aller vers les enfants et les jeunes, dans tous leurs lieux de vie, s'adapter à leur environnement et aux besoins particuliers de chacun, proposer des prestations personnalisées, en lien avec les autres acteurs territoriaux.

### EFFECTIF

# 72

Âge moyen des entrées :

9 ans et 11 mois

**PUBLIC**  
18 entrées



42% Filles 58% Garçons

53% DA dont 10 LfPC

47% TDL



**DURÉE MOYENNE DE SUIVI :**  
3 ans et 10 mois

**ECART D'ÂGE**

le plus jeune

6 ans

le plus âgé

18 ans



**SCOLARISATION**

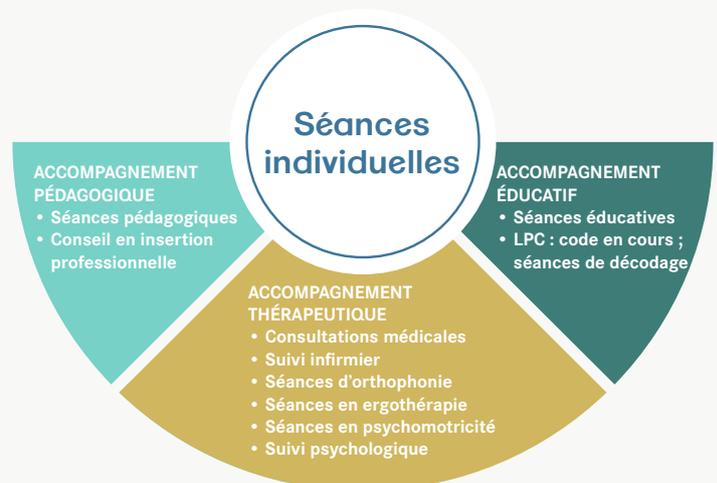
31 en primaire

30 au collège

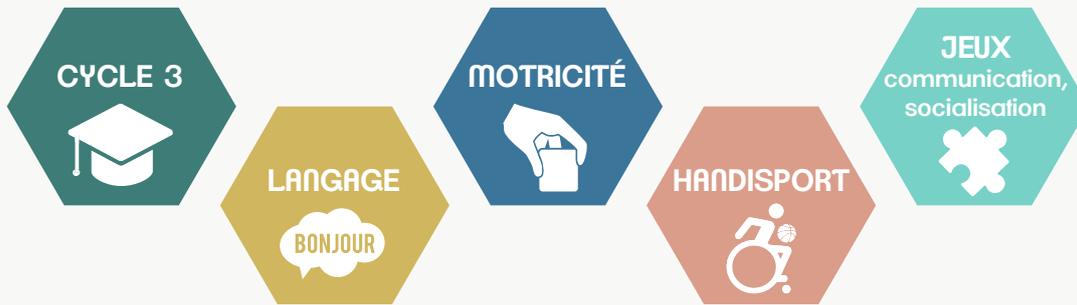
11 au lycée



### Les principales activités menées en 2022



## Séances de groupe (pair-aidance, co-émulation)



### 👉 Regroupements

#### Tour aérien solidaire le 12/09/2022

6 usagers du SSEFS (et quatre du SJDV) ont pu bénéficier d'un vol en ULM à l'aérodrome de Quiberon, en partenariat avec l'association Les Citoyens du ciel. Cette association organise depuis 2006 des Tours aériens solidaires appelés les Ailes du partage. Les participants ont reçu leur attestation de vol à la suite



de cette belle expérience.

### 👉 Fête de Noël :

#### Intervention d'un illusionniste professionnel



Cet atelier qui a attiré plus d'une quinzaine de jeunes a été suivi d'un spectacle de magie ainsi que d'un goûter pour les jeunes, leurs frères et sœurs, ainsi que leurs parents. Ce

moment de fête a permis de clore l'année 2022 sous le signe de la convivialité.

### 👉 les perspectives

L'activité reste similaire aux autres années.

👉 2023 devra poursuivre les actions entreprises tout en développant les axes suivants :

- Fusionner l'équipe avec celles de l'IES et du SJDV pour anticiper le passage en dispositif intégré (décret en attente) ;
- Développer la participation des familles au projet individualisé d'accompagnement ;
- Participer aux réunions organisées par le territoire (PIAL, etc.)
- Traiter les évènements indésirables et les réclamations sous Ageval ;
- Améliorer l'insertion des données dans le dossier de l'usager ;
- Former les nouveaux professionnels embauchés : la médecin pédiatre (qui remplace un médecin ORL) à l'audiophonologie de l'enfant, les monitrices-éducatrices à la LfPC (utilisation, évaluation du niveau de décodage, formation des personnes).

## 7 SERVICE DES JEUNES DÉFICIENTS VISUELS

Par Nicolas Métayer, Chef de service

### Les missions

Le Service pour Jeunes Déficiants Visuels (SJDV 56) a été créé en octobre 1997. C'est un service médico-social ambulatoire intervenant dans le cadre de l'accompagnement familial et l'éducation précoce (SAFEP) pour 5 jeunes enfants déficients visuels de 0 à 3 ans et dans le cadre de la scolarisation et de l'aide à l'acquisition de l'autonomie pour 40 enfants et adolescents déficients visuels de 3 à 20 ans (SAAAS).

Depuis fin 2017, le SJDV est reconnu service référent Handicap Rare sur le champ de la déficience visuelle pour un public enfant ce qui lui permet de développer des missions d'appui auprès ESMS et de participer à l'équipe mobile ERHR dans le cadre de plans d'intervention élaborés avec l'ERHR Bretagne.

En 2019, le second CPOM a permis le développement d'actions sur les situations en attente d'admission à travers le « Dispositif Ressources Familles » ainsi qu'un nouveau partenariat au niveau de l'ULIS collège de Plescop pour l'accueil de deux jeunes déficients visuels.

Ses missions et son fonctionnement sont organisés selon un cadre législatif et réglementaire clair défini par l'annexe XXIV, le CASF, la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale de 2002 ainsi que la loi de 2005 qui en précise l'organisation.

### Les missions principales du SJDV sont :

- L'éducation précoce (éveil sensoriel, développement psychomoteur, soutien à la scolarisation et à la communication)
- L'accompagnement familial (accueil des familles, conseils, informations, partenariat pour le projet scolaire...)
- L'aide à l'acquisition de l'autonomie (situation de vie quotidienne, déplacements, pratiques culturelle et sportives...)
- L'aide à la scolarisation individuelle (transcription et adaptation des documents, médiation pédagogique individualisée...)
- L'aide à la scolarisation collective (accompagnement en lien avec l'enseignant spécialisé, activités éducatives, accompagnements social, temps collectifs, sorties...)



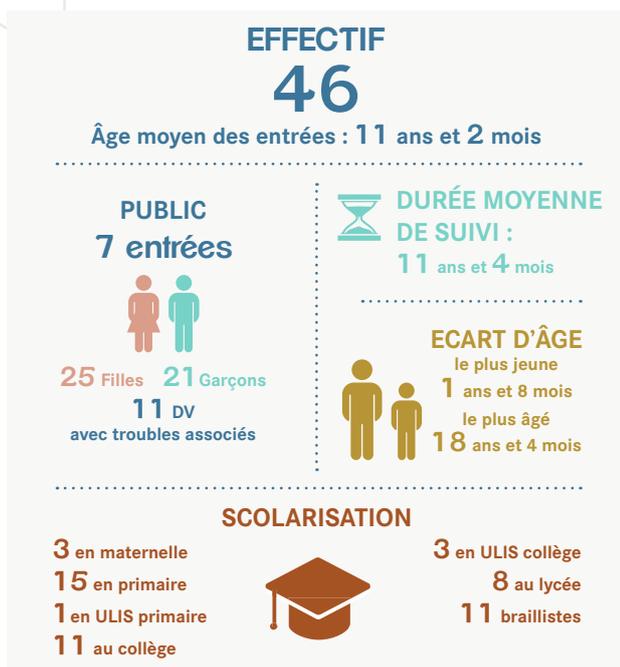
- Le partenariat et l'appui professionnel concernant la problématique visuelle (enseignants d'accueil, autres SESSAD, IME...)

Ces différentes missions sont investies de manières différentes en fonction du dispositif dont relève l'enfant accompagné (SAFEP, SAAAS, ULIS TFV).

Ainsi, dans le cadre du premier CPOM, l'accueil modulé d'enfants du SJDV à l'internat de l'IES s'est mis en place depuis juin 2015. Pour cet accueil spécifique d'enfants déficients visuels sur l'IES, un appui par la présence de l'éducatrice spécialisée du SJDV est nécessaire. Les objectifs de réduction de la fatigue liée au transport et de développement de l'autonomie sont atteints pour les jeunes accueillis en 2017. Cette proposition d'accueil rencontre une attente forte des familles. Cela a été sollicité lors de la réalisation de 2 projets individuels d'accompagnement sur l'année 2022.



## Les principales activités menées en 2022



### ↳ Missions d'appui dans le cadre du handicap rare

5 missions d'appui ont été menées auprès de diverses ESMS ou structure de soin (IME, CAMSP, CRRF Kerpape). De plus, l'équipe du SJDV a participé à 4 plans d'intervention pilotés par l'ERHR Bretagne.

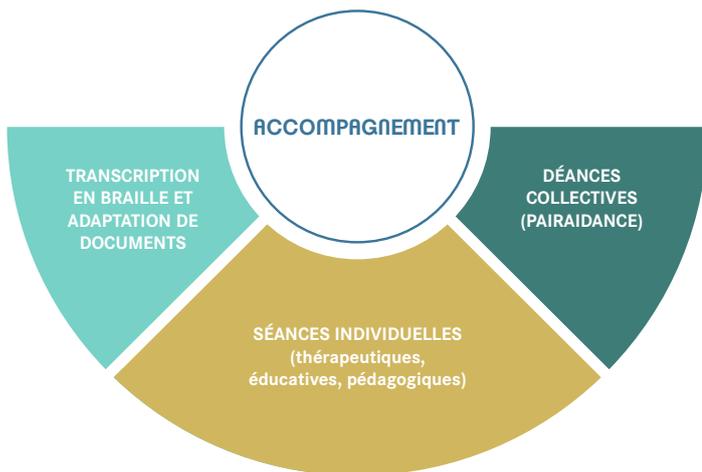
### ↳ Concernant les actions inscrites au CPOM :

- « Développer une proposition territoriale à la poursuite de la scolarisation des enfants accueillis en ULIS TFV élémentaire ». Voici les orientations proposées :
  - ULIS TFC + SJDV
  - SEGPA + SJDV
  - Orientation hors département
- « Répondre aux besoins des enfants déficients visuels sur le territoire » :

Le Dispositif Ressources Familles (DRF) créé en 2019 pour 10 situations en attente ne permet plus de répondre aux 21 enfants notifiés et sans accompagnement en décembre 2022.

Actions proposées dans le cadre du DRF :

- Soutien aux familles (recueil des attentes et des besoins exprimés)
- Participation aux ESS, transcription de documents et sensibilisation de l'environnement



### ↳ Améliorations 2022

Suite à l'obtention d'un DU autour de l'oralité alimentaire de l'enfant par une professionnelle du SJDV, des actions de guidance de d'accompagnement précoce sont réalisées dans le domaine des Troubles Alimentaire Pédiatriques pouvant être importants parmi des enfants déficients visuels.

Une professionnelle a été diplômée Instructrice pour l'Autonomie des personnes Déficiantes Visuelles, (IADV) en novembre 2021. Elle a pu mettre en œuvre des prestations sur le travail en locomotion.

### ↳ Les perspectives

La perspective principale pour l'année à venir au SJDV est son inclusion dans le dispositif intégré sensoriel permettant plus de fluidité avec l'IES et le SSEFS pour proposer des parcours d'accompagnement des enfants et des jeunes souple et étoffé. Dans la mise en place du fonctionnement en dispositif intégré, un enjeu important est de conserver l'expertise dans le champ de la déficience visuelle en conservant une attention particulière sur les missions propres au SAFEP (0-3 ans, enfants non scolarisés) et au handicap rare (missions d'appui et participation aux plans d'intervention).

Par ailleurs, le SJDV s'engagera en 2023 dans un projet de recherche participative Emoti'sens (Université de Genève) coordonné par Edouard Gentaz (SMAS Université de Genève) et Dannyelle Valente (SMAS, Université de Genève et DIPHE, Université Lumière Lyon 2) à travers la diffusion de questionnaires aux familles et la participation à des groupes de travail.

## 8

## ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES BRETAGNE (ERHR)

Par Guénaëlle Mahé, Pilote ERHR

## MISSIONS



Accompagner le projet et le parcours de la personne en situation de handicap rare.



Contribuer à une fluidité des parcours complexes en mobilisant l'ensemble des acteurs afin de repérer les besoins et les ressources existants.



Apporter un soutien aux acteurs en mettant à leur disposition une expertise, en favorisant le partage de connaissances et la formation.

Cadre d'intervention :  
le handicap rareRareté des  
publicsRareté des  
combinaisons de  
déficiencesRareté et  
complexité des  
technicités

## Activité 2022

## Situations individuelles

125 personnes  
accompagnéespar l'Equipe Relais Handicaps  
Rares de Bretagne en 2021  
(nombre de personnes pour  
lesquelles une intervention  
a été réalisée dans l'année).

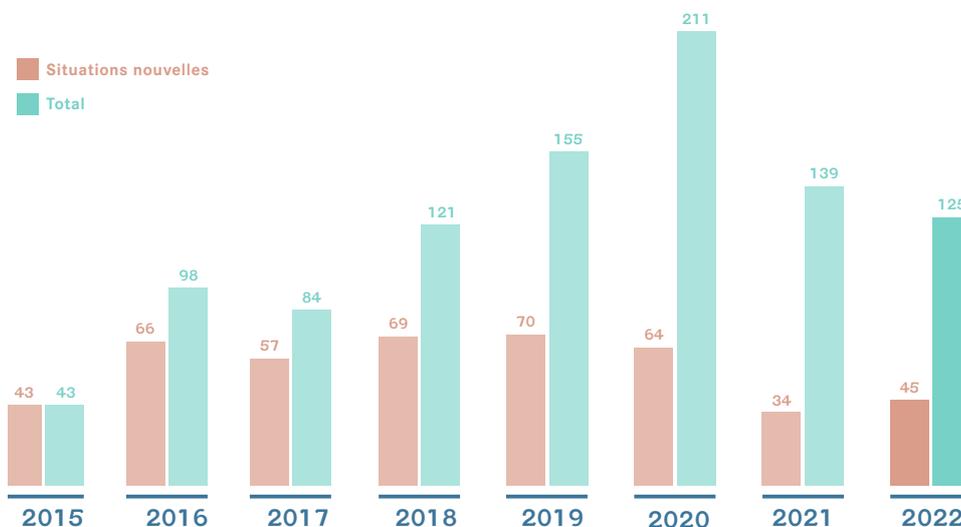
45 nouvelles situations

26 ré-interpellations

46 suivis

8 situations hors HR

## Evolution des situations en file active



Le nombre de nouvelles sollicitations a augmenté cette année passant de 34 à 45 en 2021 ce qui représente une majoration de 11 personnes.

Cette tendance montre que l'ERHR Bretagne est bien repérée comme ressource sur le territoire.

«ZÉRO SANS SOLUTION» HANDICAP : UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS  
ou avec des solutions insatisfaisantes

21%

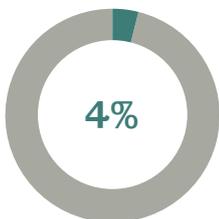
Sur 125 personnes accompagnées, 25 sont sans solutions dont plus de la moitié en attente de place.



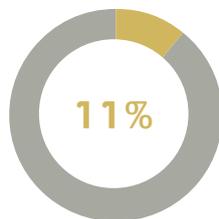
25 personnes

Dont 56% en attente de place

Déficiences à l'origine du handicap



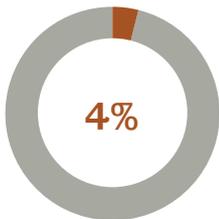
SURDICÉCITÉ



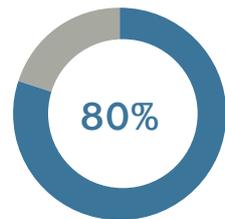
DÉFICIENCE VISUELLE GRAVE ET AUTRES DÉFICIENCES GRAVES

Cette année encore, la catégorie 5 de Handicaps Rares représente 80 % des situations accompagnées. Ce pourcentage est constant depuis plusieurs années et représente en moyenne plus de 70% de l'activité de l'ERHR Bretagne.

Les affections chroniques, graves ou évolutives et l'association d'une ou plusieurs déficiences graves sont toujours les situations pour lesquelles l'Equipe Relais est le plus sollicitée.

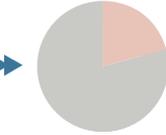


DÉFICIENCE AUDITIVE GRAVE ET AUTRES DÉFICIENCES GRAVES

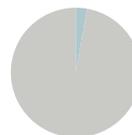


AUTRES DÉFICIENCES GRAVES ET AFFECTIONS CHRONIQUES GRAVES

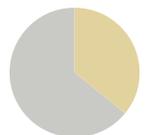
21% Affection évolutive du système nerveux (Maladie de Huntington)



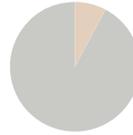
3% Affection du métabolisme



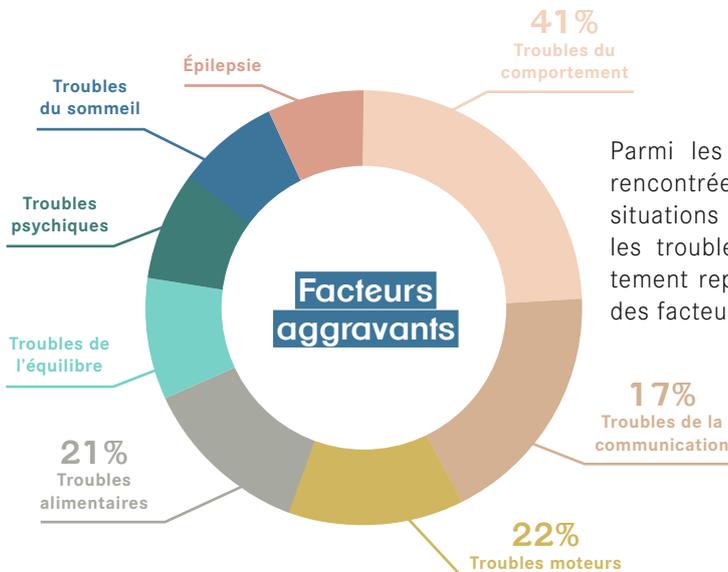
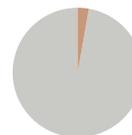
36% Autres (divers symptômes et maladies génétiques)



17% Épilepsie sévère



3% Affection mitochondriale



Parmi les complications rencontrées au cœur des situations individuelles, les troubles du comportement représentent 41% des facteurs aggravants.

242 actions collectives

L'ERHR a organisé divers événements au cours de l'année, notamment 3 communautés de pratiques, ainsi qu'une sensibilisation concernant la maladie de Huntington réunissant 80 personnes, et une journée d'interconnaissance des SAVS sensoriel langage du territoire breton.



**COP Prader Willi**  
26 JANVIER 2022

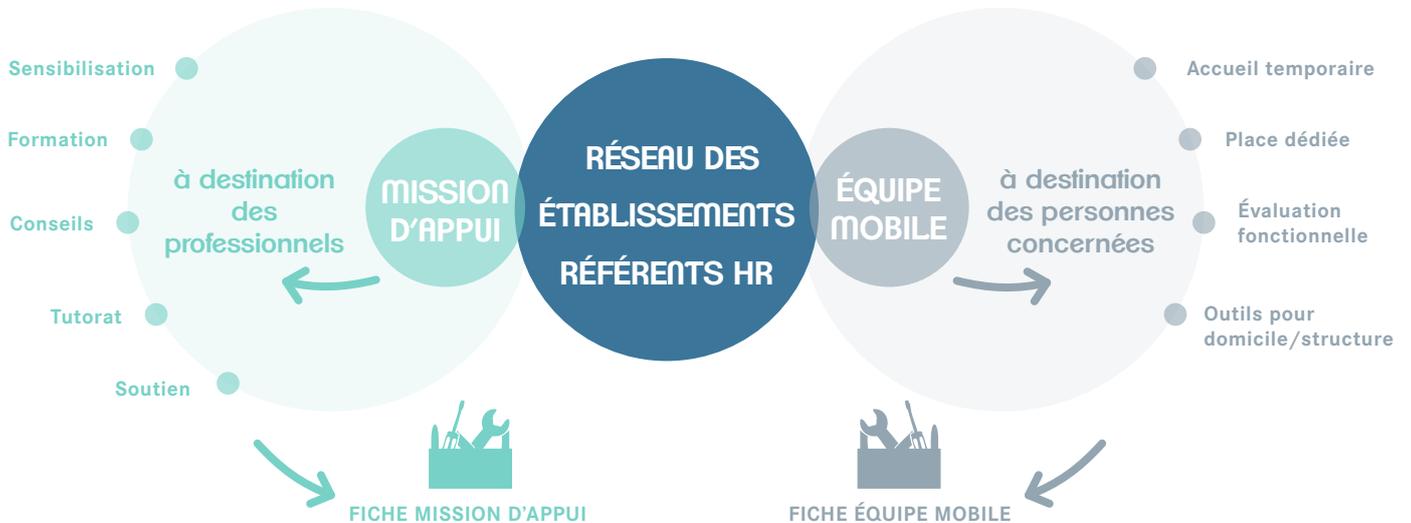
**COP Huntington**  
6 OCTOBRE 2022

**COP Surdicécité**  
24 NOVEMBRE 2022



**Animation du réseau des établissements et services référents Handicap rare**

L'ERHR pilote le réseau des établissements et services Handicap rare dont le SJDV et le FAM Liorzig font partis. Ces derniers réalisent des missions d'appuis à destination des professionnels ainsi que des actions directes auprès de personnes concernées. Cette année **44 missions d'appuis** ont été réalisés et **16 interventions des équipes mobiles**.



## 9

## ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

Par Guénaëlle Kergus, cheffe de service

## Les missions

L'ESAT La Chartreuse est un établissement médico-social autorisé et tarifé par l'Agence Régionale de Santé. Ses missions sont définies par le Code de l'action sociale et des familles (CASF).

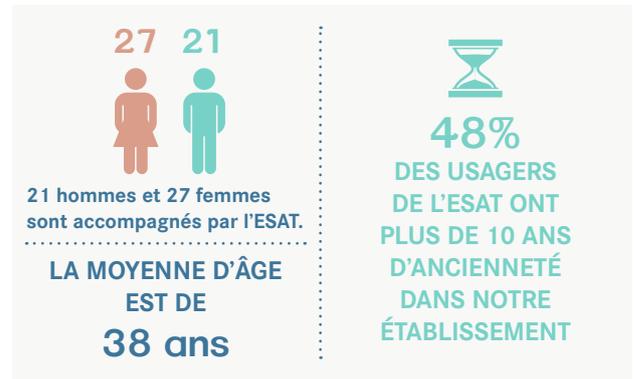
L'accès à cet établissement est réservé aux personnes n'étant pas en mesure, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée, ou d'exercer une activité professionnelle indépendante, et dont la productivité est inférieure au tiers d'une personne valide.

L'ESAT propose donc à des personnes adultes en situation de handicap un accompagnement médico-social dont le travail est un support. Cet établissement offre des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, des mises en situation au travail, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.

L'ESAT est spécialisé dans l'accueil des personnes déficientes sensorielles. Il est le seul de ce type en région Bretagne sur 89 établissements<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup>Source : ANDICAT : Association Nationale des Directeurs et Cadres d'ESAT.

## Profil des personnes accompagnées

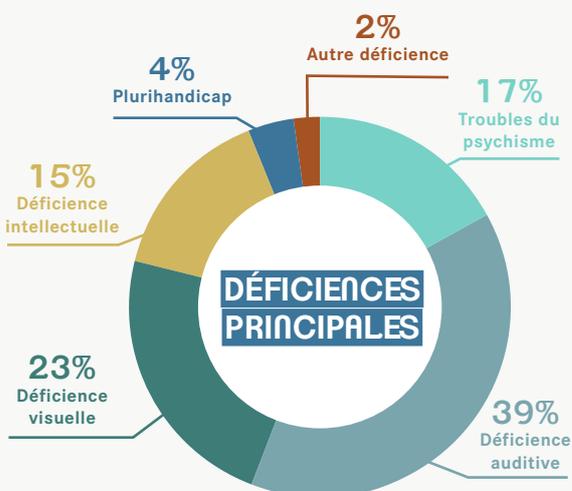


Le mode d'habitat des usagers de l'ESAT tend à évoluer avec le temps.

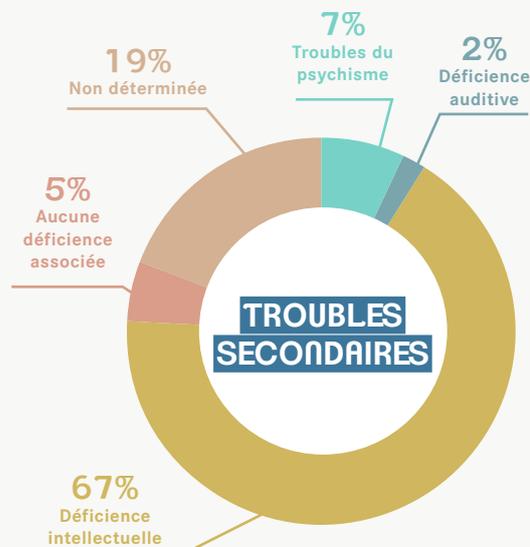
Les jeunes vivent plus avec leur famille. Ils sollicitent ensuite un foyer d'hébergement avant de pouvoir évoluer vers les unités de vie extérieure (UVE) puis vers des appartements autonomes avec ou sans suivi.

## Les activités de l'ESAT

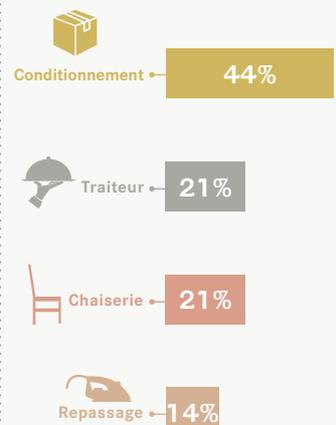
L'ESAT développe cinq activités de production de manière pérenne : le traiteur, le conditionnement, la chaiserie, le repassage, le nettoyage intérieur des véhicules.



Près de 62% des usagers de l'ESAT sont atteints de déficiência sensorielle à titre principal.



## RÉPARTITION DES USAGERS DE L'ESAT PAR ATELIER



### 👉 L'atelier traiteur

L'activité traiteur est spécialisée dans la fabrication de réductions apéritives, plateaux-repas et plats à emporter ainsi que dans les prestations sur sites extérieurs (cocktails, vin d'honneur, café d'accueil...).



La distribution de nos produits se répartit entre la vente à emporter et les prestations de service « cocktail » sur site extérieur dans un rayon de 50 km autour d'Auray. Notre offre de service comprend également la location d'une salle sur notre site d'implantation.

Les clients sont des particuliers, des entreprises, des collectivités, des associations...

### 👉 L'atelier conditionnement

L'activité conditionnement concerne divers travaux de conditionnement (ensachage, pose d'étiquette, conditionnement sous thermo filmage, assemblage, mise sous pli...) en petites ou moyennes séries.

Nos donneurs d'ordre sont principalement, des collectivités et des entreprises du bassin d'AURAY (Maison d'Armorine, La Trinitaine, Axilone Plastique...).

### 👉 L'atelier chaiserie

L'activité chaiserie : métier d'art et de tradition, l'atelier « chaiserie » est reconnu pour son savoir-faire dans la réfection d'objets de l'ameublement (chaises, fauteuils, tabourets, banquettes...) sous différentes formes :

- Le cannage traditionnel français traversé à 6 brins
- Le cannage traditionnel collé
- Le cannage contemporain dit mécanique
- Le rempaillage avec la technique dite du paillage recouvert

Nos principaux clients sont des particuliers et des ébénistes du bassin d'AURAY.

L'atelier chaiserie est le seul dans toute la région du Grand Ouest à proposer ce type de prestations.

Cet atelier continue à connaître une forte demande. Ce regain d'activité est certainement lié à une actualité plus propice à une consommation plus responsable (réparer plutôt que remplacer).

Le cannage correspond également au désir d'authenticité et du retour en vogue du fait main.

### 👉 L'atelier repassage

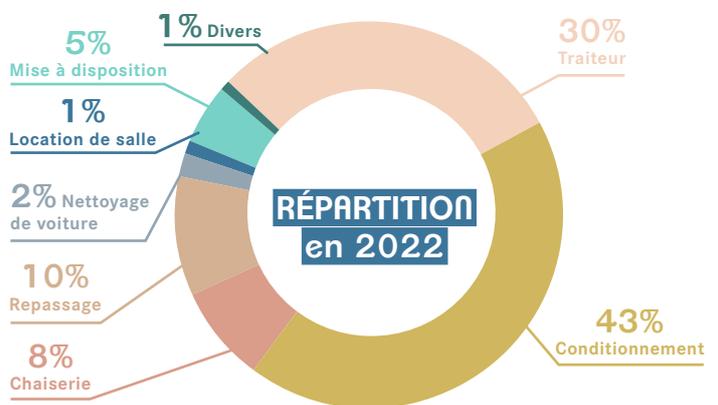
L'activité repassage propose le repassage de tout type de linge. Il s'adresse aux particuliers mais aussi aux professionnels.

L'atelier est équipé de matériels professionnels : 1 sècheuse repasseuse, 4 postes de repassage soufflants, aspirants et chauffants, 1 poste aspirant et chauffant, d'une housseuse, d'une petite calandreuse et d'une balance électronique.

### 👉 L'atelier nettoyage de voiture

L'activité nettoyage de voiture proposait de nettoyer à sec les habitacles d'automobiles de mai à octobre depuis 2017. Il est ouvert à l'année depuis janvier 2021. Nous proposons également de nous rendre sur le site de nos clients afin de leur éviter le temps d'attente. Nous empruntons pour cela un véhicule de l'Association. Cette activité a le mérite de convenir à nos jeunes usagers qui sont en recherche de mouvement et de satisfaction d'un travail valorisant dont le résultat est visible rapidement. Cette activité reste ponctuelle mais tend à se développer.

### 👉 Le chiffre d'affaires de l'ESAT



Le chiffre d'affaires de l'ESAT 2022 par rapport à 2021 a augmenté de 6,65%.

L'ESAT s'est concentré en 2022 sur l'ouverture de son salon de thé à St Anne d'Auray. Les actions menées ont notamment été :

- présentation du projet en CVS
- recueil des questions des travailleurs au sein de chaque atelier
- réunion de présentation des modalités d'organisation
- visites des locaux
- formation aux outils d'encaissement
- choix des productions proposées à la vente
- etc...

### 👉 Les perspectives

Le plan de transformation des ESAT conduit l'ESAT à évoluer. Cette évolution s'illustrera par l'ouverture du salon de thé « Ty Gabriel ».

- la mise en œuvre du décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail
- la reprise de la prospection commerciale pour diversifier les missions notamment sur l'activité conditionnement

# 10 UNITE D'ACCUEIL A TEMPS PARTIEL (UATP)

Par Virginie Dechanciaux, Directrice

## Les missions

L'Unité d'Accueil à Temps Partiel (UATP) est un service destiné à des travailleurs de l'ESAT à mi-temps ou à trois quarts temps ne pouvant pas, ou plus, assurer un travail à temps plein pour des raisons de santé, de fatigabilité ou d'adaptation au travail.

Il met en place des actions permettant de préserver les acquis, de maintenir les liens sociaux et d'éviter l'isolement.

Il offre la possibilité de maintenir son bien-être par le sport, la vie culturelle ou sociale et développe la part créative de chacun.

Ce service propose :

Des activités sportives : piscine et sport en salle

Des activités culturelles : médiathèque notamment

Des activités manuelles : réalisation de cartes de vœux, préparation du marché de Noël...

Le service UATP dispose d'une salle à proximité de l'ESAT dans laquelle les personnes ont accès à un ordinateur, un tableau d'informations avec le programme des activités, un espace détente (DVD, jeux de société...), du matériel créatif (fiches cuisine, tableaux...) et du matériel technique (plastifieuse, machine à braille...). Un minibus est à disposition du service.

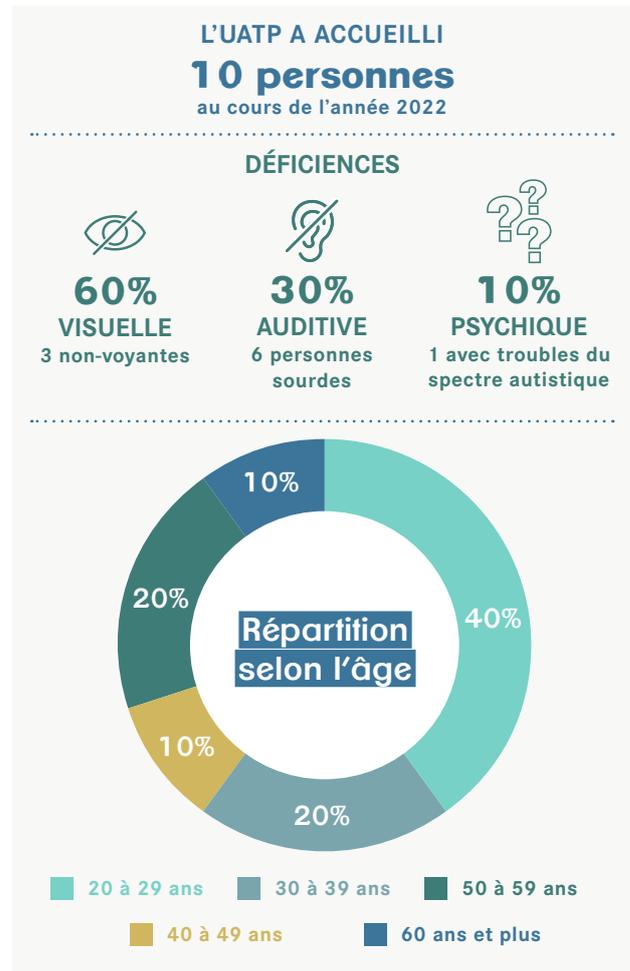
Le service est ouvert 4 demi-journées par semaine mais n'accueille pas la totalité des personnes à chaque fois. Cela dépend de leur temps partiel. La décision du temps partiel est prise par l'ESAT mais les 2 équipes (ESAT/UATP) se coordonnent pour proposer un emploi du temps cohérent en fonction des besoins de la personne.

## Les principales activités menées en 2022

### Le service a organisé différents ateliers :

- Médiathèque de Brech les 1<sup>ers</sup> lundis du mois.
- Jeux de société (mémoire, réflexion, rapidité) et/ou broderie les mardis.
- Atelier cuisine ou balades les jeudis. Cours d'art floral chez un fleuriste de Plouharnel en septembre.
- Activités sportives les vendredis : piscine Alréo (Auray) ou sport (salle de sport de Brech)
- Art floral

## Profil des personnes accompagnées



## Les perspectives

- Création de décorations pour l'ouverture du salon de thé Ty Gabriel.
- Correspondance écrite avec l'association Valentin Haüy de Nouvelle Calédonie et la fédération Suisse des sourds.
- Revalorisation de l'accueil visiteur du foyer en créant des décorations pour cet endroit dans le but de le rendre plus chaleureux.
- Lecture d'un roman chaque semaine par l'éducateur présent et les résidents volontaires puis discussion autour de la compréhension de chacun.

# 11 FOYER D'HÉBERGEMENT PIPARK

Par Virginie Dechanciaux, Directrice

## Les missions

Le foyer d'hébergement accueille des personnes adultes en situation de handicap sensoriel travaillant à l'ESAT « La chartreuse ». Il a une capacité de 10 places.

Ses missions principales sont les suivantes :

- maintenir et développer les capacités des résidents
- développer leur autonomie
- favoriser leurs relations sociales
- garantir leur bien-être et épanouissement personnel
- les accompagner vers une éventuelle sortie en UVE

L'accompagnement est à la fois éducatif, psychologique, paramédical et médical. L'établissement facilite l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie. L'équipe assiste dans les actes de la vie quotidienne les personnes accompagnées. Elle favorise leur intégration sociale. Enfin, elle conçoit et anime des activités adaptées : ateliers d'expression, loisirs, activités sportives, etc...

Le foyer est intégré dans son environnement socio-culturel. Les résidents sont pleinement citoyens et intégrés au milieu associatif local.



## Profil des personnes accueillies

80%



20%



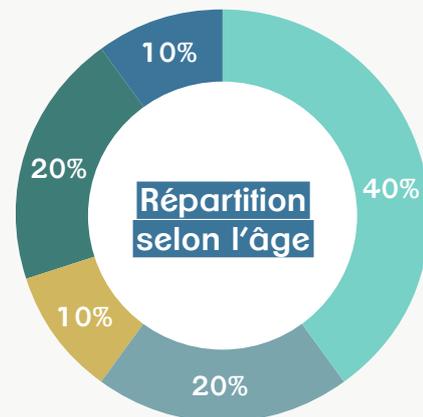
### DÉFICIENCES

**37%**  
VISUELLE

**36%**  
AUDITIVE

**27%**  
PSYCHIQUE

Les handicaps sont sensoriels à 70%



■ 20 à 29 ans ■ 30 à 39 ans ■ 50 à 59 ans  
■ 40 à 49 ans ■ 60 ans et plus

Depuis 2021, un rajeunissement du public s'est opéré et se poursuit en raison de l'arrivée de jeunes travailleurs suite au départ des résidents retraités de l'ESAT et des réorientations. La moyenne d'âge reste à ce jour de 35 ans.

## La majorité des résidents ont un trouble associé



Le travail à temps partiel : l'augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel observé en 2021 s'est poursuivi sur l'année 2022. En effet, 80% de la population accueillie au foyer d'hébergement travaille

à temps partiel, dont 60 % est accueillie au service UATP. Les décisions de diminution du temps de travail peuvent être prises en cours d'année.



## Les principales activités menées en 2022

- Accompagnement de 2 sorties en 2022 pour vivre dans une maison réhabilitée et appartenant à l'association et permettre ainsi l'accueil de nouveaux travailleurs d'ESAT. Un travail de préparation à la sortie en UVE a été réalisé par l'équipe notamment quant à l'accessibilité et aux déplacements dans le futur logement car une des personnes est non-voyante.
- Accompagnement soignant accru avec séances de locomotion, psychomotricité, soutien psychologique, etc...



## Les perspectives

- Mettre en place de la médiation animale au sein du foyer à travers la mutualisation de Praga, chien de médiation du foyer de vie
- Travailler la mobilité
- Trouver un organisme pouvant accompagner des personnes sourdes pour passer le code de la route et le permis de conduire ou voiture sans permis
- Initier un partenariat avec le planning familial pour la sensibilisation à la vie affective et sexuelle
- Développer le bénévolat afin de proposer davantage de sorties le week-end

# 12

## UNITE DE VIE EXTERIEURE (UVE)

Par Virginie Dechanciaux, Directrice

### Les missions

Les UVE (Unités de Vie Exterieur) sont destinées aux personnes disposant d'une certaine autonomie. Les loyers et charges locatives, ainsi que l'alimentation sont financés par les résidents, qui peuvent bénéficier de l'APL.

Les UVE facilitent l'adaptation et l'insertion sociale dans l'environnement. Elle peut faciliter le passage entre une structure collective (foyer d'hébergement) et une vie en logement autonome.

Les UVE s'adressent à des travailleurs de l'ESAT vivant de manière indépendante soit en logement individuel soit en colocation. L'association met à disposition une maison pour 4 personnes à proximité des foyers. La capacité d'accueil est de 10 places.

Le suivi éducatif est hebdomadaire à travers l'intervention sur place de l'éducatrice. Des entretiens individuels peuvent également être organisés dans les bureaux du service.

### Profil des personnes accompagnées

Le service UVE a accompagné 10 personnes sur l'année. La moyenne d'âge des personnes suivies en UVE est de 56.5 ans, avec une amplitude qui s'échelonne de 29 à 60 ans. Le dispositif concerne aussi bien les femmes que les hommes avec une majorité de femmes (60%).

100% des personnes suivies en UVE sont des travailleurs d'ESAT qui vivent en colocation ou en logement indépendant.

#### RÉPARTITION SELON LA DÉFICIENCE

  
**37%**  
VISUELLE

  
**36%**  
AUDITIVE

  
**27%**  
PSYCHIQUE

Les handicaps associés sont toujours présents avec une prédominance des troubles psychiques qui se traduisent par des troubles du comportement. L'accompagnement à la santé reste prioritaire et central. En effet, il est indispensable de les soutenir dans les rencontres avec les professionnels de santé et favoriser leur expression et compréhension face à leurs pathologies.

Temps de travail à l'ESAT : les personnes suivies en UVE travaillent davantage à temps complet (6/10) que les personnes accueillies au foyer. Cela s'explique par leur meilleur niveau d'autonomie. 2/4 des personnes à temps partiels sont les plus âgées du service et ont bénéficié d'une baisse progressive d'activité (depuis 2021) avant leur retraite pour l'une d'elle qui s'est concrétisée au 1er avril 2022.

En 2022, le service des UVE a accompagné 10 personnes sur l'année.

Il y a eu 1 sortie (pour motif de retraite) et 2 entrées en 2022 liées à des sorties du foyer d'hébergement.

### Les principales activités menées en 2022

**3**  
RÉSIDENTS ONT BÉNÉFICIÉ  
DE SÉANCES RÉGULIÈRES  
EN LOCOMOTION



**5**  
PERSONNES ONT PU  
BÉNÉFICIER D'UN SUIVI  
PSYCHOLOGIQUE AU COURS  
DE L'ANNÉE 2022

Ce chiffre est en augmentation du fait de l'arrivée de deux personnes du foyer d'hébergement en colocation.

### Les perspectives

- Trouver les partenariats qui permettront le passage des UVE à un accompagnement SAVS en 2023
- Travailler la problématique du consentement éclairé
- Travailler la question de l'accessibilité
- Accompagner le passage vers la résidence inclusive

## 13

## FOYER DE VIE PIPARK

Par Virginie Dechanciaux, Directrice

### Les missions

Le foyer de vie est un établissement médico-social destiné à l'accueil et l'hébergement de personnes en situation de handicap sensoriel (surdité et cécité) dans l'incapacité d'exercer une activité à caractère professionnel mais qui ont néanmoins conservé une autonomie physique et/ou intellectuelle suffisante pour réaliser les actes de la vie courante.

Le foyer de vie Pipark a une capacité de 26 places dont une place en accueil temporaire. Il assure un accompagnement permanent et adapté favorisant le bien-être et l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.

Les conditions de vie permettent de développer leurs potentialités et de réaliser des acquisitions nouvelles. Les professionnels s'engagent à concilier à la fois, vie en collectivité, personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement. Ils veillent à :

- protéger la vie privée des résidents
- respecter l'intimité des personnes
- impliquer et favoriser leur participation dans l'organisation de la vie collective
- organiser des temps de convivialité
- mettre en place des activités à visée éducative, pédagogique, thérapeutique ou d'inclusion sociale

### L'accueil temporaire

6 personnes ont bénéficié de la place d'accueil temporaire en 2022

- Personne retraitée d'ESAT en attente d'une place au foyer de vie après son départ du foyer d'hébergement, bénéficie actuellement d'une dérogation pour être en « accueil temporaire » au foyer de vie, le temps qu'une place s'y libère, malheureusement décédée en décembre 2022
- Personne de l'ESAT en attente d'une place au foyer de vie après une réorientation, une demande de dérogation est faite pour être en « accueil temporaire » au foyer de vie, le temps qu'une place se libère
- Accueils réguliers de 2 jeunes en situation de déficience visuelle actuellement en IME sous amendements CRETON (Institut Ocens à Nantes) avec une orientation « foyer de vie »
- Répît pour des parents vieillissants qui accueillent leur enfant à domicile

### Profil des personnes accompagnées

#### RÉPARTITION PAR DÉFICIENCE PRINCIPALE



**60%**  
VISUELLE

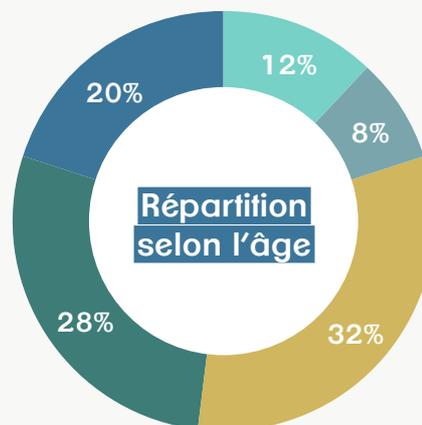


**40%**  
AUDITIVE

16 9



16 femmes et 9 hommes sont accueillis, porteurs majoritairement de déficience visuelle.



30 à 39 ans

40 à 49 ans

50 à 59 ans

60 à 69 ans

70 ans et plus

**48%** des personnes accueillies ont plus de 60 ans.

## ↳ Les principales activités menées en 2022

L'année 2022 a été marquée par :

- la reprise des activités collectives en interne (zumba, gym douce notamment)
- la mise en place de nouvelles activités (art plastique avec intervenant extérieur, sport avec un coach chant thérapeutique)
- la reprise des sorties extérieures (piscine notamment)
- les démarches des réorientations de certains résidents notamment vers des EHPAD ou FAM
- le maintien des activités encadrées par les bénévoles (jeux de société, lecture, tandem, tricot, marche, etc...)

## ↳ Les prises en charge soignantes

- des séances de locomotion ont été proposées aux résidents ayant des besoins d'apprentissage ou de réassurance dans leurs déplacements
- 12 résidents ont bénéficié de soutien psychologique
- 7 personnes accueillies ont été suivies en psychomotricité

Les besoins d'accompagnement en termes de soins ont nécessité un partenariat avec une diététicienne, un cabinet d'IDE libéral, un kiné, une orthophoniste, un pédicure, etc...

## ↳ Les perspectives

- Poursuivre le travail sur les situations de « comportements-problèmes » en lien avec l'arrivée de nouveaux professionnels dans les équipes (utilisation de l'espace de calme-retrait apaisement)
- Actualiser les fiches individuelles des résidents
- Travailler sur la réorientation des résidents dont le foyer ne peut plus répondre aux besoins
- Travailler sur le vieillissement précoce des résidents.
- Travailler sur les départs prévus vers la résidence Pen Duig
- Travailler sur les fiches d'accompagnement par pavillon (journée type) nécessaire pour l'harmonisation des pratiques avec l'arrivée des nouveaux professionnels et des intérimaires
- Travailler sur la mise en place de mesure de protection professionnelle (UDAF, ASCAP)
- Mettre en place une commission d'admission pour l'accueil temporaire du foyer de vie
- Structurer davantage le planning des résidents (avec l'aide notamment du dispositif EMIA)
- Mettre en place un atelier cuisine hebdomadaire

# 14 FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE LIORZIG

Par Patricia Le Gloanic, Cheffe de service

## ↳ Les missions

Le foyer a un agrément de 15 places, il accueille un public mixte dont la moyenne d'âge est de 47 ans. Ces adultes présentent un handicap rare : la « surdicécité ».

La Résidence Liorzig vise l'épanouissement et la socialisation des personnes accueillies par le biais d'un accompagnement personnalisé, adapté et permanent.

Les priorités s'orientent sur les actes essentiels de vie quotidienne, la communication, le maintien et la stimulation des capacités résiduelles (motrices, intellectuelles, sensorielles), la sécurité affective, le bien-être physique et psychologique.

### Les objectifs d'accompagnement sont les suivants :

- Développer l'autonomie au quotidien
- Favoriser le développement de la personne
- Élargir les interactions familiales et sociales
- Transmettre notre expertise à travers la mission d'appui en lien avec l'ERHR

### ↳ Nos actions

Elles sont individualisées selon des stratégies de communication adaptées à chaque situation. Pour la personne sourde-aveugle, le Foyer d'Accueil Médicalisé est un lieu de vie, de soin et d'adaptation. L'équipe s'appuie sur l'interdisciplinarité, la prise en compte de la personne dans sa globalité et la bienveillance qui constituent ses principes d'intervention.

Le FAM est intégré au dispositif régional handicap rare. Il est reconnu pour ses compétences et ses expériences particulières dans un domaine spécifique « la surdicécité ».

### ↳ Nos principes d'intervention

Ils découlent directement des valeurs associatives et du projet d'établissement. Nous privilégions un accompagnement de qualité qui répond aux besoins et aux attentes de la personne par le biais de son projet personnalisé. Nous poursuivons et élargissons les interactions familiales et sociales.

Dans le cadre de l'équipe mobile nous répondons aux sollicitations de l'environnement, nos interventions peuvent être ponctuelles (aide et conseil sur des différents outils information et communication) ou plus ciblées sur une démarche d'évaluation fonctionnelle (organisation de l'accès à la santé et aux soins somatiques)

## ↳ Les principales activités menées en 2022

### ↳ Dans le cadre de nos missions d'appui

#### • Sollicitations et interventions

- La MAS de Hanvel de Grand-Champ : personne présentant une surdité et cataracte congénitale, déficience intellectuelle, et troubles du comportement.
- Association ADN « Service d'aide à la personne » de Plescop : personne vivant seule, démutisée présentant une surdité profonde, déficience intellectuelle sévère et des troubles du comportement en lien avec des difficultés de communication et de compréhension
- Service HAD de Lanester : personne vivant à domicile présentant une surdité et cécité d'évolution rapide en lien avec des métastases cérébrales de mélanome.

#### • Travail de collaboration avec Equipes Relais Handicaps Rares Bretagne

- Rencontre et travail avec la pilote de ERHR pour mettre en place un échange inter-foyer
- Participations aux COP (Communautés des Pratiques) entre professionnels.

#### • En lien avec la prévention et l'éducation à la santé adaptées aux publics accueillis

- Constitution d'un groupe pôle adulte ES-IDE-AS-AES-AMP-CDS
- Diagnostic de chaque établissement en matière de prévention
- Mise en place de partenariat : acteurs du médical et du soins, paramédical...
- Travail de collaboration avec différents acteurs du territoire (gendarmerie-planning familial-diététicienne-CPIAS)

#### • Développer le travail de partenariat et le réseau interne et externe à l'institution

- Collaboration avec l'INEPS et le CPIAS de Bretagne
- Travail avec l'ERHR et le CRESAM, Breizh santé handicap, les différents acteurs du médico-social et du médical
- Mobilisation du réseau interne et externe entre échanges et partage des pratiques professionnelles
- L'accueil de nouveaux professionnels de terrain au niveau associatif

### 👉 Dans le cadre de notre accompagnement quotidien sur 2022

- Séances de snoezelen en individuel ou à deux
- Bains bien-être et relaxation
- Cuisine avec choix et élaboration du menu, achats des courses et réalisation du menu pour le groupe
- Pâtisserie lors des événements importants sur le foyer
- Peinture et décoration de la salle résidents avec réaménagement selon leurs souhaits
- Réalisation d'objets et participation au marché de Noël de Brec'h
- Mise en place d'une tombola et vente des billets et recherche de lots auprès des commerçants
- Atelier jardinage - bois - activités manuelles et ludiques
- Motricité avec le parcours sensori-moteur
- Soins esthétiques - massage - manucure
- Gym douce et renforcement musculaire pour les personnes les plus dépendantes
- Stimulation sensorielle en lien avec les professionnels de terrain et paramédicaux



Atelier jardinage

### 👉 Événements et temps forts 2022

- Etang de Bieuzy en pédalo
- Sortie sur la presqu'île de Quiberon en petit train
- Zoo de Branféré
- Fête foraine de Vannes
- Parc animation « la récré des trois curés »
- En collaboration avec le CCAS de Pluneret dans le cadre du patrimoine sortie marche adaptée « balade au fil de l'eau ».
- Chiens de traîneaux en forêt de Brocéliande
- 2 transferts Puy du Fou en mai et septembre en Vendée.
- Participation à la fête Associative du 10 Juin 2022
- Tous les résidents sortis sur les îles du golfe en bateau croisière.
- Marché de Noël de Brec'h avec la tombola
- Accompagnement à la thalassothérapie pour deux personnes présentant un handicap lourd.



Fête associative

### 👉 Les prises en charge paramédicales

- Bains thérapeutiques et marche stimulation motricité
- Atelier cuisine et sensoriel
- Prises en soin individuelles au niveau de la psychomotricité-ergothérapie et orthophonie



Chiens de traîneaux en forêt de Brocéliande



### ➤ Événements marquants

- Départ en retraite de la directrice et arrivée de sa remplaçante.
- Décès d'aidants familiaux
- Election d'un nouveau bureau CVS et mise en place d'un règlement intérieur CVS.

### ➤ Les perspectives

- Continuer à assurer et garantir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies.
- Développer notre expertise dans le domaine du handicap rare auprès des différents acteurs.
- Assurer une qualité de vie au travail aux professionnels.
- Dans le cadre de la démarche qualité travailler sur la thématique des « directives anticipées ».
- Elaborer et rédiger le nouveau projet d'établissement.
- Adapter les plannings et faire tourner les professionnels sur les différents pavillons pour éviter l'usure professionnelle.
- Aménager les espaces de vie collectifs pour les résidents mais aussi la salle du personnel et de réunion pour les professionnels.
- Dynamiser l'équipe pour la recherche de place en MAS pour une résidente bénéficiant d'une orientation vers ce type d'établissement

# 15 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE (SAVS)

Par Virginie Dechanciaux, Directrice

## Les missions

La philosophie du SAVS repose sur la promotion de l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur maintien en milieu ordinaire grâce à l'élaboration d'un projet personnalisé élaboré par la personne accompagnée et l'équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement veille à la coordination des acteurs médico-sociaux nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie en favorisant le maintien des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.

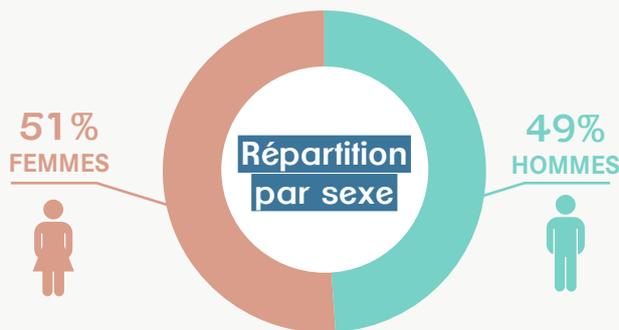
Il facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Il s'adresse à des personnes adultes :

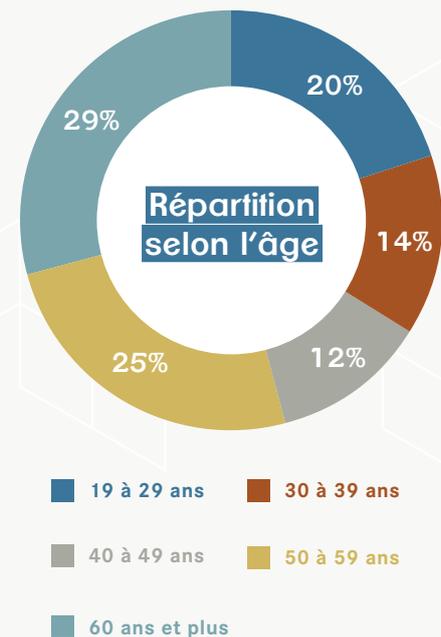
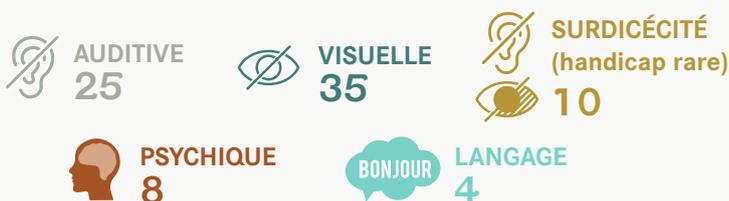
- en situation de handicap sensoriel : cécité, surdit , surdic c t  et troubles s v res du langage
-  g s de 18 ans et plus, vivant   domicile
- en difficult s majeures d'autonomie et de relation
- reconnues handicap es avant 60 ans

Le service est force de conseils et d'aides pratiques pour tout ce qui concerne la vie courante (sant , alimentation, d marches administratives, logement, gestion budg taire), le travail et les loisirs

## Profil des personnes accompagn es



### R partition par type de d ficiences

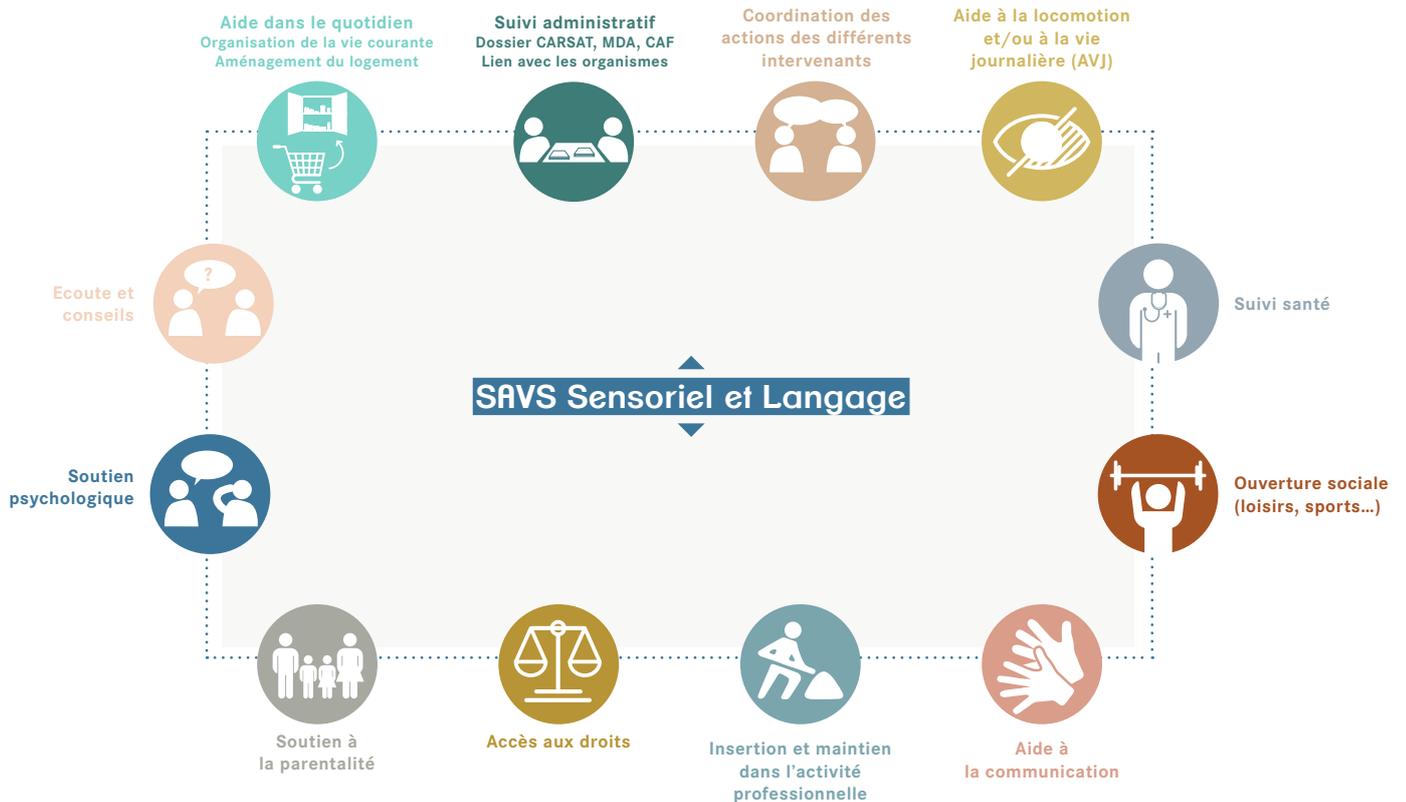


Les secteurs de Lorient et d'Auray regroupent 54 % des personnes accompagn es. Cela s'explique par l'implantation historique du service   BREC'H - AURAY, secteurs g ographiques bien rep r s par les diff rents partenaires.

Les secteurs g ographiques de Vannes (28 %), Pontivy (10 %) et Plo ermel (8 %) sont en augmentation constante surtout depuis l'implantation du service   Vannes en janvier 2021.

40 % des personnes accompagn es sont sans emploi. Le cumul de difficult s d'ordre social coupl  pour les personnes d ficiennes visuelles d'une exclusion des modes de transport habituels rend cette population  loign e de l'emploi.

29 % des usagers travaillent dont 17 %   l'ESAT La Chartreuse.



## Fréquence du suivi

**62 % des personnes bénéficient d'un suivi très régulier, hebdomadaire, bimensuel ou mensuel contre 40 % en 2022.** Cette donnée est variable, elle est définie par les besoins de la personne sur une période donnée pendant laquelle la personne va solliciter le service pour un accompagnement spécifique :

- Recherche de logement
- Renouvellement des droits
- Accès aux soins
- Changement d'orientation professionnelle
- Mise en place de mesure de protection ...

Cette augmentation s'explique également par le fait que certaines personnes cumulent différents handicaps et ont donc besoin d'un accompagnement plus régulier.



## Les principales activités menées en 2022

### Réflexion sur la résidence Pen Duig

Le projet d'ouverture de la résidence inclusive à l'automne 2023 a nécessité un travail de préparation au sein du SAVS (identification d'usagers potentiellement intéressés par ce type d'habitat, préparation des dossiers de candidatures, évaluation des besoins d'accompagnement des candidats...)

### Accompagnement IREPS

Le SAVS a proposé une série de 18 ateliers sur le thème « Bien vieillir après l'ESAT ».

### Participation aux activités proposées par l'Association Phare d'Ouest

Trois usagers accompagnés de deux professionnelles du SAVS ont participé à un week-end de partage et d'échange fin septembre 2022 autour de la surdicécité.

### Transfert en aout 22

Pour la 1<sup>ère</sup> fois le SAVS a organisé un transfert de 3 jours qui a permis aux bénéficiaires d'échanger sur leur situation de handicap et leurs méthodes de compensation.

### Café rencontre

Le vendredi 16 septembre 2022 dans l'après-midi, le SAVS a organisé une rencontre avec trois personnes accompagnées pour faire connaissance autour d'un café

### Restaurant Noël

Le service a organisé un repas convivial durant la période des fêtes de fin d'année. Plus de 40 usagers du service étaient présents. Ce moment a été l'occasion pour les usagers d'échanger sur leur parcours.

### Le Longe Côte

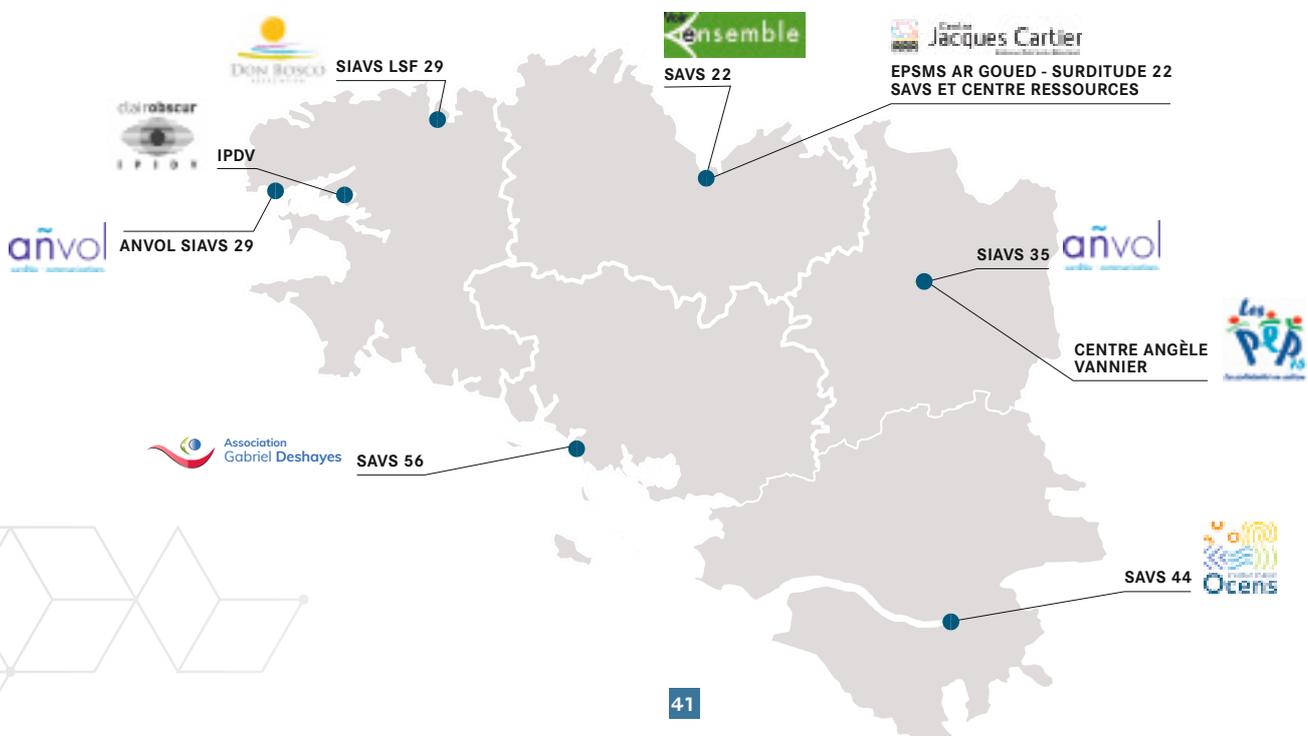
Handisport Morbihan a proposé de découvrir sur plusieurs séances, du longe côte.

### Participer à la COP (COmmunauté de Pratiques) « Surdicécité »

Participation à la journée inter-SAVS de Bretagne autour de thématiques telles que l'accompagnement à la parentalité, l'auto-détermination.

## Les perspectives

- développer les actions collectives destinées à favoriser la création ou le maintien du lien social
- mieux sensibiliser les aidants à l'impact de la déficience de leur proche sur la vie quotidienne
- renouveler l'expérience d'organisation d'un séjour de transfert avec les usagers
- améliorer l'accompagnement des personnes avec une problématique d'immigration



# 16 DISPOSITIF EILAN

## Par Corinne Le Mestre, Directrice

### Les missions

La mission du service EILAN consiste à mettre à disposition des personnes déficientes sensorielles (déficience auditive et/ou déficience visuelle) ou de clients divers (collectivités, administrations, professionnels, particuliers...) des aides humaines et techniques visant :

- A pallier les difficultés d'autonomie des personnes (communication, locomotion...)
- A favoriser leur accès à l'information,
- A développer leur participation sociale.

En matière de déficience auditive (DA), le service apporte de la traduction en Langue des Signes Française (LSF), la formation en LSF.

Concernant la déficience visuelle (DV), le service mène notamment des actions de transcription en braille et en gros caractères, d'adaptation de documents, ainsi que des actions de réadaptation en locomotion et en accessibilité (conseils techniques).

Spécificité du service : deux réunions du collectif EILAN sont organisées par an.

Le collectif est composé de partenaires très impliqués sur le territoire dans le champ de la déficience sensorielle :

- Association des Sourds du Morbihan
- Oreille et Vie
- Association Voir Ensemble
- Association des Aveugles et Handicapés Visuels de Bretagne
- Ensemble Nous Aussi
- Association Valentin Haüy
- Association Gabriel Deshayes

### Les principales activités menées en 2022

#### Interprétation :

L'activité est restée très soutenue. En effet, l'activité a dû se réaliser avec un ETP à la place de 2 ETP prévu sur le service. Le temps de travail a donc été à flux tendu la quasi-totalité de l'année 2022.

L'interprète en poste a accepté d'augmenter son temps de travail en fin de printemps au regard des demandes.

L'activité n'a pas fléchi malgré l'arrivée d'une nouvelle interprète auto-entrepreneuse dans le Morbihan.

Il faut souligner tout de même que le service a connu moins d'interventions hors département :

- Saint Brieuc, moins de besoins repérés
- Brest, les interprètes acceptent désormais les conseils de métropoles et d'agglomérations

Le processus de recrutement d'un second interprète est toujours en cours cependant.

#### Langue des Signes Françaises (LSF)

Les chiffres de la formation LSF ont régressé d'à peu près 10 000 € par rapport à 2021. Ce n'est pas le nombre de stages dispensés qui a vraiment diminué (17 stages en 2022 pour 19 stages en 2021) mais plutôt le nombre de stagiaires et le « type de stagiaire ».

En effet nous avons eu :

- D'une part, des sessions avec moins d'effectifs : 100 stagiaires en 2022 pour 120 stagiaires en 2021,
- D'autre part, moins de personnes financées se sont vues financées leur formation par leur entreprise. Cela impacte les chiffres puisque les particuliers bénéficient d'un tarif réduit.
- En interne à l'Association Gabriel Deshayes, de nombreuses absences ont été constatées par rapport aux inscriptions réalisées.

A noter également :

- Trois stages à la carte : pour l'AMISEP, l'ASCAP et l'entreprise SINAGO
- Une session pour la Maison d'animation et des loisirs (MAL) d'Auray de septembre 2022 à janvier 2023
- Trois interventions de Sensibilisation à la surdité et à la langue des signes françaises effectuées auprès du Lycée Dupuy De Lôme, du Centre ADALEA et de Partenaire Bretagne. Elles ont été réalisées conjointement par la formatrice et l'interprète LSF :

#### Locomotion :

Spécificité des personnes accompagnées :

- 3 personnes de + de 60 ans
- 9 personnes entre 20 et 60 ans
- 4 personnes en institution (Kerblavet/Prad Izel/Hopital de Redon/Kerbernès)

*5 personnes ont été orientées vers le SAVS Sensoriel et Langage de l'Association Gabriel Deshayes.*

### Géographie :

- 4 personnes habitent Vannes
- 4 personnes habitent la région de Lorient
- 1 personne réside près de Redon
- 1 personne habite à Loudéac
- 1 personne habite la région d'Auray
- 1 personne habite Locminé

*Un autre contact dans les Côtes d'Armor n'a pas abouti pour des séances.*

Contenu majoritaire des accompagnements :

- Découverte de la canne longue et de sa technique d'utilisation
- Aide à la constitution de dossier MDA

### Autres demandes :

- Sensibilisation à la DV pour l'établissement Notre Dame de Kerjoie à Bréhan
- Conseil en accessibilité pour la mairie de Brec'h pour le cimetière

### ↳ **Transcription**

L'activité de la transcription a diminué du fait d'un mi-temps thérapeutique toute l'année mais le service conserve toujours les mêmes clients :

- Mairie de BREC'H
- Mairie de Kervignac
- Sous-Marin Flore
- Cité de la voile
- Conseil Départemental
- Château de Kerguehenec
- ESAT la Chartreuse

LIVRET DU NIVEAU LSF  
TRANSMIS AU STAGIAIRE



### ↳ **Accessibilité**

L'assistante sociale recrutée fin d'année 2021 a quitté ses fonctions le 06/03/2022. Son poste ne sera pas renouvelé sur le service faute de débouchés.

### ↳ **Nos réalisations en 2022 :**



LIVRET ACCESSIBILITÉ EN GROS  
CARACTÈRES POUR « LE DO-  
MAINE DE KERGUÉHENNEC »



MAGAZINE DE LA VILLE  
DE BREC'H ADAPTÉ  
EN GROS CARACTÈRES.

### ↳ **Les perspectives**

La direction opérationnelle est à la recherche d'un équilibre financier sur EILAN.

Au niveau de l'interprétation, de nouveaux clients de 2022 confirment leur intérêt pour le service, le service ressources humaines recherche activement un second interprète pour l'année 2023.

Au niveau de la formation LSF, la formatrice partira en formation qualifiante à compter de septembre 2023, cela aura forcément un impact sur l'activité.

Concernant la transcription et de la locomotion, l'activité repose sur des clients fidèles. Quelques sensibilisations à la déficience sensorielle ont été réalisées au cours de l'année 2022, et ont été très appréciées. Pour cette dernière activité, de nouveaux débouchés avec les EHPAD se profilent.

Le focus sera donc mis sur une meilleure visibilité d'EILAN dans un travail de réseau sur le territoire et également à l'interne au sein de l'AGD. Le travail autour du Programme Local de Santé avec les partenaires d'AQTA devrait permettre de faire connaître le service EILAN.

# 17 Perspectives transversales 2023

Par Marie-Laure Le Corre, Directrice Générale

## ➤ Rédiger le futur Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil prospectif obligatoire. Il s'agit d'une pièce clé des contrats pluriannuels d'objectif et de moyens (CPOM).

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) explicite les choix stratégiques et les enjeux liés à la gestion des investissements.

L'objectif de l'exercice à venir est de remettre à plat les besoins et de reprogrammer les échéances pour chaque ESMS.



## ➤ Dresser le bilan du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2019-23

Le CPOM, qui constitue un « contrat de progrès » entre le gestionnaire et les autorités, se déploie depuis 5 ans.

L'Association transmet un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et participe à un comité de suivi chargé de veiller à la bonne exécution du contrat.

➤ **Action 1** : S'engager résolument dans la construction de réponses individuelles adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap (pilote : DG en lien avec les directeurs des ESMS). Référence au Rapport Zéro Sans Solution, à la démarche RAPT, à la mission de coordonnateur de parcours dans le cadre des PAG.

➤ **Action 2** : Développer une proposition territoriale à la poursuite de la scolarisation des enfants accueillis en ULIS TFV élémentaire (pilote : Nicolas Métayer sur les SESSAD).

➤ **Action 3** : Améliorer le parcours de scolarisation des enfants et des jeunes qui présentent des problématiques associées complexes en partenariat avec l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture (pilote : Marc Kernén sur l'IES).

➤ **Action n°4** : Garantir le dépistage et la prise en charge précoce du handicap.

➤ **Action n°5** : Structurer et pérenniser le fonctionnement des dispositifs.

➤ **Action n°6** : Adapter les dispositifs TAE 56 et la Plateforme TSL à leur environnement.

➤ **Action n°7** : Répondre aux besoins des jeunes déficients visuels sur le territoire.

➤ **Action n°8** : Prévenir et prendre en charge les situations de « comportements problèmes » liés aux handicaps associés.

➤ **Action n°9** : Mieux prendre en compte l'évolution des publics accueillis et la transition d'évolution générationnelle.

➤ **Action n°10** : Etudier la faisabilité de mise en œuvre d'un dispositif de diagnostic surdité et cécité pour des enfants/adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou des troubles du comportement (Pilote : Annabelle Le Naour en lien avec les directeurs du Pôle Enfance).

➤ **Action n°11** : Améliorer l'accompagnement des personnes porteuses de handicaps rares.

➤ **Action n°12** : Répondre aux besoins des familles en matière de guidance parentale (choix de projet de communication du jeune et renforcement du soutien à la parentalité).

➤ **Action n°13** : Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux publics accueillis.

➤ **Action n°14** : Structurer et faire évoluer les missions de la gouvernance politique et stratégique.

➤ **Action n°15** : Améliorer et poursuivre le déploiement de l'informatisation des fonctions de soins et d'accompagnement.

## ↘ Divers axes de travail pluri annuels au niveau de la vie associative

- Participer à la transformation de l'offre médico-sociale
- Rester dynamique au niveau partenarial
- Porter les projets innovants de l'Association
- Réaliser les évaluations des ESMS et poursuivre l'utilisation des logiciels AGEVAL et OCEALIA



## ↘ Militer en faveur des revalorisations salariales de tous les professionnels du secteur médico-social sans distinction

L'Association fait remonter via l'URIOPSS, NEXEM et la FISAF, ses inquiétudes à propos des revalorisations salariales issues du Ségur de la Santé qui laissent de côté certains professionnels.

L'effort financier déjà effectué est réel, il répond à une attente, mais il ne suffit pas à répondre aux besoins urgents. La poursuite des travaux sur l'attractivité des métiers et une appréhension plus globale du sujet sont nécessaires.

L'inflation galopante ne fait que renforcer cette exigence, et impose un nouvel engagement politique et financier. La fatigue, l'épuisement, la colère sont présents dans nos établissements et le contexte de crise les alimente. L'enjeu n'est plus seulement celui de l'avenir de nos métiers mais celui de la précarisation des professionnels de l'action médico-sociale.

De nouvelles actions sont en prévision en 2023 afin de défendre les salariés des métiers du soin et de l'accompagnement.

## ↘ Accompagner l'évolution des Conseils de Vie Sociale

Le texte de Loi paru le 25 avril 2022 apporte des modifications au fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Ces changements sont pris en application de l'article L. 311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le décret élargit la composition du CVS à de nouveaux acteurs. Le texte instaure également l'obligation d'élaborer un règlement intérieur interne au CVS de chaque établissement ou service et élargit les compétences de l'instance. Ainsi, la consultation du CVS devient obligatoire sur de nouvelles questions de fonctionnement de l'établissement ou du service.

Toutes ces dispositions sont entrées en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Un certain nombre de ces mesures ont déjà été initiées dans les ESMS de l'Association.

## ↘ S'approprier le nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services

Les démarches qualité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), instaurées par la Loi du 2 janvier 2002, connaissent depuis 2018 de nombreuses évolutions : intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS), réforme des démarches d'évaluation, calendriers, création d'un référentiel commun d'évaluation...

Les professionnels, personnes accompagnées, familles, CVS... vont s'approprier le nouveau dispositif, découvrir et comprendre comment le dispositif d'évaluation vient remplacer les évaluations internes et externes, son cadre réglementaire et ses enjeux.

Le logiciel AGEVAL installé en 2021 permet d'accompagner la réflexion et l'évaluation du service rendu par chaque service.

Les évaluations auront lieu en 2027 dans l'Association.

### Proposition de résolution 3 :

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités 2022.



## PARTIE 4

## RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

📌 **Compte de résultat****exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	220	340
<b>Production vendue :</b>		
Prestations de services		
Divers		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	26239	26 035
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	238 890	257 959
<i>dont parrainages</i>		
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>	3 032	-1 465
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	10 830 055	10 130 244
dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	10 815 188	10 130 244
<b>Subventions</b>		
<b>Produits liés à des financements réglementaires</b>		
<b>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable</b>		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	6 456	
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	46 855	15 609
<b>Reprise sur amortissements et provisions</b>		
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	201 347	143 587
<b>Autres produits</b>		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		

Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Transfert de charges		
Autres produits	908 909	886 022
<b>TOTAL I</b>	<b>12 262 004</b>	<b>11 458 331</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>		
<b>Achat de matières premières et fournitures</b>	23 809	26 367
<b>Variation de stock</b>	- 529	3 446
<b>Autres achats et charges externes</b>	2 341 069	1 930 260
<b>Aides financières</b>		
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	675 158	623 847
<b>Salaires et traitements</b>	6 116 060	5 774 029
<b>Charges sociales</b>	2 364 371	2 034 622
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	492 885	483 050
<b>Dotations aux provisions</b>	125 368	65 600
<b>Reports en fonds dédiés</b>	72 009	169 877
<b>Autres charges</b>		
Aides financières		
Autres charges	262	5 477
<b>TOTAL II</b>	<b>12 210 461</b>	<b>11 116 575</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>51 542</b>	<b>341 756</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>De participation</b>		
<b>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</b>	4 716	3 765
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>		
<b>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>4 716</b>	<b>3 765</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</b>		
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	38 664	39 355
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL IV</b>	<b>38 664</b>	<b>39 355</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>- 33 949</b>	<b>-35 590</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>17 594</b>	<b>306 166</b>

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	25 242	25 290
Sur opérations en capital		50 539
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
<b>TOTAL V</b>	25 242	<b>75 828</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	29 134	15 268
Sur opérations en capital		50 539
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectés		
<b>TOTAL VI</b>	29 134	<b>65 807</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 3 892</b>	<b>10 021</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéficiaires (VIII)	1 072	857
Total des produits (I + III + V)	12 291 962	11 537 925
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	12 279 332	11 222 595
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>12 630</b>	<b>315 330</b>
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	165 510	137 261
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du :

- Règlement N°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il a été procédé à un examen détaillé des comptes, structure par structure, lors du Conseil d'Administration du 20 avril 2023.

**Le résultat global des comptes annuels est de 12 630 euros.**

Ce résultat global est lui-même constitué des résultats des établissements et services :

STRUCTURES	RESULTAT 31/12/2022
IES	- 197 050
Plateforme TSL	51 796
TAE	- 23 567
Equipe Relais HR	2 994
SSEFS	281 253
CAMSP Sensoriel et Langage	23 989
Plateforme TND	112 990
SJDV	19 355
ESAT Action Sociale	55 162
Foyer Pipark	- 96 245
SAVS	- 15 999
Foyer Liorzig	- 23 900
SIEGE (conventionné)	- 93 806
SIEGE (Fonds propres)	- 4 223
ESAT Action commerciale	- 25 268
ELIAN	- 54 851
<b>Résultat global comptable</b>	<b>12 630</b>

Résultat incluant des opérations réalisées entre les établissements et services

Les postes les plus significatifs des comptes annuels sont les suivants :

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	12 833 774	11 458 331
Charges d'exploitation	12 782 232	11 116 575
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51 542</b>	<b>341 756</b>
Produits financiers	4 716	3 765
Charges financières	38 664	39 355
<b>Résultat financier</b>	<b>- 33 948</b>	<b>-35 590</b>
Produits exceptionnels	25 242	75 828
Charges exceptionnelles	29 134	65 807
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 3 892</b>	<b>10 021</b>
Imposition à l'IS	1 072	857
<b>Résultat Net</b>	<b>12 630</b>	<b>315 330</b>

## 📌 Commentaires sur le compte de résultat

Le compte de résultat est le reflet du fonctionnement de l'Association sur une année civile. C'est aussi le baromètre financier de l'activité de l'Association.

Concernant l'année 2022, les principales informations et évolutions sont les suivantes :

l'Association clôture l'année 2022 avec un excédent de 12 630 euros (contre 315 330 euros en 2021).

### 📌 Coté produits :

La principale ressource de l'Association reste la **Dotation Globale de Fonctionnement** qui représente près de 90 % des produits 2022.

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2022 s'élève à 10 742 737 euros, dont 72 008 euros versés sous la forme de Crédits Non Reconductibles (CNR).

Le reste des produits 2022 de l'Association est constitué :

- du complément de rémunérations des travailleurs en ESAT pour 499 965 euros.
- du chiffre d'affaires des activités commerciales (ESAT et EILAN) pour respectivement 144 621 euros et 77 075 euros.
- de la perception d'une assurance vie pour 1 754 euros et de dons et legs pour un montant de 4 702 euros.
- de la reprise de fonds dédiés pour 201 347 euros.

### 📌 Coté Charges :

La **masse salariale**, pour 6 116 060 euros (qui correspond à la somme des rémunérations brutes sur l'exercice 2022), représente le premier poste de dépenses de l'Association.

En y ajoutant les charges sociales afférentes (2 364 371 euros), cela représente 70 % des charges annuelles de l'Association (comme en 2021).

Le reste des dépenses est majoritairement constitué :

- **d'achats de fournitures, matières premières et consommables** pour 551 238 euros (contre 546 192 euros en 2021). Ces dépenses regroupent l'ensemble des achats nécessaires au bon fonctionnement de l'Association (matières premières pour l'ESAT, fournitures éducatives, scolaires et administratives, fournitures médicales, frais de fluides et de carburants, etc...).
- **de « services et autres services extérieurs »**, également nécessaires au bon fonctionnement des établissements et services pour 1 813 112 euros en 2022, contre 1 413 881 euros en 2021, soit une hausse de 28%. Ces services extérieurs recouvrent des frais de transports des usagers accompagnés et des professionnels, des prestations d'alimentation ou de nettoyage, les frais de maintenance, d'entretien, les frais de télécommunication et d'affranchissement, les honoraires. La hausse des dépenses est liée au transport des usagers, les dépenses sont en hausse de 43 000 euros sur l'exercice comptable 2022. Les prestations réalisées par des prestataires extérieurs sont quant à elles en hausse de 326 000 euros. Cette variation est expliquée par la plateforme TND dont le volume d'activité a augmenté, l'Association a eu recours à davantage d'intervenants externes. Les honoraires de ces professions libérales font l'objet d'un remboursement par la CPAM.

## 📌 Bilan actif au 31 décembre 2022

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	91 151	69 970	21 181	21 181
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	891 261	28 473	862 788	859 940
Constructions	8 986 365	5 364 768	3 621 596	3 817 706
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 285 020	1 179 308	105 712	113 352
Autres immobilisations corporelles	2 540 352	1 983 056	557 296	610 547
Immobilisations corporelles en cours	1 115 084		1 115 084	174 474
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	50 896		50 896	50 896
Autres titres immobilisés	1 020		1 020	1 020
Prêts	112 990		112 990	112 990
Autres	15 395		15 395	11 555
<b>TOTAL I</b>	<b>15 089 534</b>	<b>8 634 324</b>	<b>6 455 210</b>	<b>5 770 661</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	9 691		9 691	6 130
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	2 247		2 247	7 783
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	624 421	9 439	614 982	865 705
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	617 479	7 169	610 310	238 443
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	185		185	185
<b>Instrument de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	4 756 984		4 756 984	4 806 863
<b>Charges constatées d'avance</b>	5 817		5 817	17 879
<b>TOTAL II</b>	<b>6 016 824</b>	<b>16 608</b>	<b>6 000 216</b>	<b>5 942 988</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>21 106 358</b>	<b>8 650 932</b>	<b>12 455 426</b>	<b>11 713 647</b>

## ➔ Bilan passif au 31 décembre 2022

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	1 962 522	1 962 522
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Autres fonds associatifs (partie 1/2)</b>		
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 865 418	2 615 900
Autres réserves	57 162	57 162
<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 922 579	2 673 061
<b>Report à nouveau</b>	3 290 994	3 225 183
<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 373 372	3 485 629
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux tiers financeurs</b>		
<b>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</b>		
<b>Dépenses non opposables aux tiers financeurs</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	12 630	315 330
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	165 510	137 261
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>8 188 725</b>	<b>8 176 097</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Subventions d'investissement	<b>91 737</b>	<b>2 492</b>
Provisions réglementées	390 911	390 911
<b>Autres fonds associatifs (partie 2/2)</b>		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>8 671 373</b>	<b>8 569 500</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		

Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	233 928	363 266
<b>TOTAL II</b>	<b>233 928</b>	<b>363 266</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	201 277	112 614
<b>TOTAL III</b>	<b>201 277</b>	<b>112 614</b>
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III BIS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 822 454	1 449 348
Emprunts et dettes financières diverses	23 092	34 188
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	294	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	465 525	204 148
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	884 019	889 305
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	869	19 669
Autres dettes	130 978	21 827
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	21 616	49 783
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 348 847</b>	<b>2 668 269</b>
<b>Ecarts de conversion Passif (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>12 455 426</b>	<b>11 713 648</b>

## 👉 Commentaires sur le bilan au 31/12/2022 (patrimoine de l'association)

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de l'Association s'élève à 12 455 426 euros contre 11 713 648 euros pour l'exercice précédent. Les acquisitions au titre des investissements 2022 se montent à 232 985 euros (hors immobilisations en cours).

### 👉 L'Actif est constitué des emplois et de la trésorerie

L'Actif immobilisé 2022 s'élève à 6 455 210 euros.

L'Actif circulant 2022 s'établit à 6 000 216 euros contre 5 942 988 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les disponibilités financières passent quant à elles de 4 806 863 euros en 2021 à 4 756 984 euros en 2022.

### 👉 Le Passif représente les ressources, en financement de l'Actif

Au passif, les fonds propres augmentent et atteignent 8 671 373 euros contre 8 569 500 euros en 2021.

Les fonds propres de l'Association s'en trouvent renforcés.

Les emprunts et dettes financières augmentent de 24 %, passant de 1 483 536 euros en 2021 à 1 845 546 en 2022 dû à un nouvel emprunt de 500 000 euros concernant la construction de la résidence inclusive Pen Duick.



**PARTIE 5****RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Intervention de OUEST CONSEIL pendant l'Assemblée Générale.

**PARTIE 6****APPROBATION DES COMPTES**

Proposition de résolution 4 : L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Proposition de résolution 5 : L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat.

Proposition de résolution 6 : L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration au titre des comptes de l'exercice 2022.

**PARTIE 7****ÉLECTION / RENOUVELLEMENT DE MANDATS ADMINISTRATEURS****👉 Le Conseil d'Administration et les Commissions en 2022**

	Nom	Fonction
1	JAIN Bernard	Président
2	LE BRETON Jean-Claude	Vice-président
3	LE BOURSICAUX Marie-Claire	Secrétaire
4	GODREAU Jean	Trésorier
5	RENARD Annie	Membre
6	LE BAYON Pierrette	Membre
7	Père Bernard LE LUEL	Administrateur de droit (représentant Mgr l'Evêque)
8	Sœur Denise PALLIER	Administratrice de droit (représentant la Congrégation)
9	BOCCOLI Alessandro	Administrateur
10	BOUQUET Jean-Claude	Administrateur
11	GVAUD Denis	Administrateur
12	GUILLET Annick	Administratrice
13	JOURDAIN Brigitte	Administratrice
14	TERRIER Geneviève	Administratrice
15	LE ROUX Michel	Administrateur
16	LATINIER Alain	Administrateur
17	GRAZIANA Catherine	Administratrice

1 entrée avait eu lieu en 2022. Le seul administrateur sortant se représente en 2023.

Les commissions travaux, finance, communication, prospective, pastorale, ressources et mémoires sont constituées d'administrateurs, de professionnels et de bénévoles ressources. Tous contribuent à la mise en œuvre du Projet Associatif dans un esprit de co-construction.

Les commissions peuvent se tenir en plus ou moins grande composition selon l'ordre du jour. La fréquence des rencontres varie selon le besoin.

Des référents sont désignés dans chacune des commissions. Ils sont les interlocuteurs directs et courants de la Direction Générale.

**PARTIE 8**  
**FÊTE DE L'ASSOCIATION**







## PARTIE 1 0

PRÉSENTATION  
DE LA RÉSIDENCE INCLUSIVE

- Construction de 16 appartements individuels privatifs et d'espaces collectifs (lien social)
- Accessibilité renforcée au handicap sensoriel/langage/surdicécité et troubles associés
- Parcelle de 3 306 m<sup>2</sup> à proximité du centre bourg, des commerces récents et de la vie locale (associations)
- Mixité sociale dans un lotissement récent près de la salle des sports
- Surface de la structure : 890 m<sup>2</sup>
- Champ du logement de droit commun et non du médico-social
- Logements équipés d'environ 27 m<sup>2</sup> (placards, kitchenettes...) + espaces communs (cuisine, lingerie...)
- Encadrement - 6 ETP environ - Présence Jour et Nuit (AES / veilleur de nuit) - Compensation humaine
- Attention particulière : qualité des matériaux et agencement du bâtiment
- Intervention de l'entreprise locale Ti DIGOR sur le lot domotique-électricité
- Présence d'un interprète d'EILAN et de l'AGD - Maître d'Ouvrage lors des réunions de chantier
- De nombreux aménagements propres à chaque logement (contrastes, KNX, LED...) - Compensation technique
- Plusieurs commissions d'attribution (1 par an)
- Habitat Inclusif renforcé - Sécurité nécessaire (surdicécité) malgré l'autonomie des résidents
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et/ou aides humaines au choix du résident
- Loyer : 475 € + 100 € charges - ALS = 325 € environ/mois CC
- Coût : 2 303 345 € (bâtiment, foncier, honoraires) dont 750 000 € de fonds propres
- Acquisition du terrain auprès de la Mairie de Brec'h à coût réduit : 71 200 €
- Soutien d'AQTA pour la création de logements sociaux : 16 000 € et garantie d'emprunt
- Soutien à l'investissement du Conseil Départemental : 203 918 €
- Prêt à moyen terme de 500 000 € (frein rencontré par taux usure en 2022)
- Prêt Locatif Social à hauteur de 1 000 000 € : TVA 10%, exonération sur la taxe foncière pendant 25 ans
- Garantie d'emprunt pour la construction de l'opération à hauteur de 100% par AQTA
- Budget de fonctionnement : 265 000 € estimé - Aides publiques individuelles environ 100 000 €
- Pose de la première pierre mai 2022 - Ouverture Résidence Automne 2023



## UN « CHEZ SOI »

L'ambition est de faire de l'Habitat inclusif un pilier des politiques du logement pour les personnes ayant besoin d'être accompagnées dans leur autonomie, et intégrer cet objectif aux stratégies des élus locaux et aux solutions en faveur d'un aménagement durable de leur territoire. Il doit permettre aux personnes handicapées en perte d'autonomie et ceux qui en ont le besoin, de conserver l'environnement d'un « chez soi » tout en bénéficiant sur place d'un accompagnement de qualité et pérenne.

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale a créé une nouvelle prestation relevant de l'action sociale départementale : l'Aide à la Vie Partagée (AVP) pour tout résident d'un Habitat inclusif dont l'Association partenaire a passé une convention avec le Département. Parallèlement, le Comité Interministériel du Handicap (CIH) reconnaît, le 3 février 2022, la surdicécité comme un handicap spécifique. Une adaptation des modalités de compensation va se faire par la création par décret d'ici fin mars 2022 de trois forfaits progressifs de PCH aide humaine dédiés de 30, 50 et 80 heures.

La résidence inclusive s'inscrit dans une dynamique d'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap sensoriel et/ou de langage en alliant libre choix, accompagnement adapté et sécurité :

Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle y compris la liberté de faire ses propres choix et de l'indépendance des personnes

- La non-discrimination
- La participation et l'intégration pleines et effectives à la société
- Le respect de la différence et l'acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de la diversité humaine et de l'humanité
- L'égalité des chances
- L'accessibilité
- L'égalité entre les hommes et les femmes

Deux des seize résidents sont les portes drapeaux de la résidence.

## NOTICE ARCHITECTURALE

A travers cette opération de résidence inclusive, l'Association Gabriel Deshayes propose un véritable projet d'intégration sociale, à destination des personnes déficientes sensorielles et de langage ou en situation de surdicécité, en plein cœur de la commune de Brec'h.

La résidence de 16 logements met en avant l'individualité et le partage, l'autonomie et la collectivité. Sur un terrain trapézoïdal, le programme se répartit en 3 bâtiments autour d'une cour végétalisée, zone de rencontre et de distribution, véritable point central du projet. Ce principe d'implantation concentrique, avec au cœur un lieu de partage, se retrouve dans l'organisation des unités.

Chacune est divisée en 4 volumes s'articulant autour d'un noyau de circulation et d'un espace de convivialité. Les volumes extérieurs sont affectés aux logements, orientés vers le jardin entourant les bâtiments, tandis que les espaces intérieurs, tournés vers la cour, abritent les salles communes. La liaison entre les 3 unités se fait par les espaces partagés le long de la cour, dans un cheminement lumineux et continu.

Chaque logement est pensé comme une petite maison préservant l'intimité. L'entrée donne accès à la salle de bain et se prolonge vers la cuisine. Le séjour, largement vitré, s'ouvre sur une petite terrasse en creux marqué par un retour de la façade. La chambre, intégrée dans une alcôve, bénéficie de la lumière naturelle du séjour.

Le système constructif en pré-mur, évolutif dans le temps, permet d'anticiper une extension des bâtiments ou une reconversion du programme. A l'intérieur, les matériaux sont laissés brut afin d'exprimer leurs matérialités et leurs qualités tactiles. L'esprit du projet est de tendre vers une résidence de qualité hôtelière via l'apport de matériaux nobles tels que le bois et des équipements de qualité dans un souci de responsabilité environnementale.



L'édition numérique du mardi 15 mars 2022

# Le Télégramme

Actualités | Bretagne | **Chez Vous** | Économie | Sports | Loisirs | Services | Présidentielle 2022

Accueil > Toutes les communes > Brec'h

Y. DAUER-SALOMON

Newsletters

## Un nouveau concept de seize logements adaptés aux handicaps sensoriels à Brec'h

Publié le 11 mars 2022 à 21h06



La résidence comportera seize logements. (Photo : cabinet Aga)

**L'association Gabriel-Deshayes va construire seize logements au cœur de Brec'h, destinés aux personnes portant un handicap auditif ou visuel. L'objectif : leur offrir une alternative au collectif pour qu'ils aient un « chez soi ».**

Bientôt une résidence inclusive à Brec'h : l'association Gabriel-Deshayes ouvre une nouvelle voie dans l'accueil de personnes handicapées. Il s'agit de permettre aux personnes présentant un handicap auditif et visuel d'avoir un « chez soi », après avoir passé plusieurs années en foyer ou en hébergement collectif.

Imaginé depuis 2016, la résidence « Pen Duig », habitat partagé et inclusif, sortira de terre au printemps. Ce projet s'inscrit dans des actions conduites par l'association Gabriel Deshayes, visant à « développer l'autonomie dans toutes les situations de vie, en milieu spécialisé ou ordinaire ».

« Le but est de proposer une alternative aux foyers ou hébergements collectifs, pour des personnes présentant une autonomie malgré un handicap lié à la déficience sensorielle, explique Bernard Jain, président de l'association. La résidence Pen Duig se situe dans la continuité de projets visant à mettre en place des propositions innovantes pour faciliter les parcours de vie ».

**À lire sur le sujet**  
 À Brec'h, une résidence inclusive ouverte à Gabriel-Deshayes en 2022

## Une maison individuelle, de plain-pied

« La résidence est conçue comme une maison individuelle, de plain-pied, autour d'une cour végétalisée », détaille Marie-Laure Le Corre, directrice générale. « Elle regroupera trois pavillons, accueillant seize logements indépendants de 30 m<sup>2</sup>. Chacun disposera d'un extérieur sans vis-à-vis et d'une terrasse ». Le projet, réfléchi avec les architectes du cabinet Aga, respecte un cahier des charges précis : équipements domotiques « sur-mesure », aménagements ergonomiques adaptés à chaque besoin, matériaux de qualité. Dans cette logique d'habitat, Pen Duig n'offrira pas de prestation médicale. Comme tout citoyen, le résident choisira son médecin, ses services, etc.

## Vie privée et vivre ensemble

Mais « habitat partagé », dit aussi espaces collectifs. Les logements seront reliés entre eux par des communs : lingerie, rangement, cuisine, salon. Pour Marie-Laure Le Corre, cette conception « respecte la vie privée tout en permettant le vivre ensemble ». « Ainsi, pour les repas, explique-t-elle, les résidents feront leur propre choix : profiter de leur kitchenette ou déjeuner dans la cuisine collective, bénéficier d'un portage de repas ». Ce modèle « à la carte », correspond à la transformation récente de l'offre médico-sociale, « avec un raisonnement à partir du besoin de la personne et une palette de réponses diversifiées ».



La résidence comportera seize logements. (Photo : cabinet Aga)

## Dans le cœur de Brec'h

La législation européenne en matière de handicap « privilégie le plein exercice de la citoyenneté dans toutes les activités sociales ». Pour favoriser la vie en milieu ordinaire, l'autonomie directe et une insertion sociale réussie, la résidence Pen Duig sera implantée dans le cœur de Brec'h, près des équipements sportifs, au milieu de pavillons individuels et à proximité des services de transports et commerces. Cette approche prend appui sur la coopération du réseau des partenaires territoriaux (municipalité, Département, Aqta, ARS), qui soutiennent le projet et participent à son financement.

## À Brec'h, les aménagements intérieurs de la résidence inclusive Pen Duig ont commencé

Publié le 11 avril 2023 à 15h54 Modifié le 11 avril 2023 à 15h54



Visite de la résidence inclusive, le 17 mars à Brec'h. L'association Gabriel Deshayes a reçu 20 000 € du Crédit Agricole du Morbihan et de sa Fondation, pour l'aménagement du mobilier d'une salle commune.

**Une résidence inclusive est en construction, à Brec'h, portée par l'association Gabriel-Deshayes. Seize personnes en situation de handicap pourront y vivre.**

La construction de la résidence inclusive Pen Duig, à Brec'h, destinée au logement de seize personnes présentant un handicap sensoriel, a franchi une étape. Le bâtiment « hors d'eau hors d'air » a pris place dans le quartier. « C'est une réussite », commente Virginie Dechanciaux, directrice du pôle adultes de l'association Gabriel-Deshayes, porteuse du projet. « L'implantation est à taille humaine, bien insérée dans le lotissement et les commodités sont à proximité à pied », précise-t-elle.

À l'automne, les futurs occupants, déjà identifiés et âgés de 22 ans à plus de 60 ans, pourront y emménager. Les appartements, adaptés aux personnes déficientes visuelles et/ou auditives, « nécessitent des installations de domotique, la création de nuances et de contrastes entre les cloisons, les sols... », explique David Lemaitre, responsable des services généraux et techniques.

### À lire sur le sujet

Un nouveau concept de seize logements adaptés aux handicaps sensoriels à Brec'h

### Autonomes mais accompagnés

Parce que l'esthétisme a aussi une importance dans le sentiment de bien-être, une attention particulière a donc été portée à la qualité du mobilier. À ce titre, le projet a reçu le soutien du Crédit agricole du Morbihan et de sa Fondation solidarité et développement, qui ont remis un chèque de 20 000 €.

Pour Virginie Dechanciaux, « c'est un pari collectif d'aider les personnes porteuses de handicap à quitter la logique du médico social et à aller vers le droit commun. Et l'autonomie, ça s'accompagne ! ». Le projet est conçu pour être « sécurisant et étayant » : espaces collectifs, reliés aux studios individuels de 30 m<sup>2</sup>, service d'accompagnement à la vie sociale et présence de personnel de jour comme de nuit. « Dans cette réalisation, les politiques publiques prennent sens », conclut Virginie Dechanciaux, remarquant que le principe d'inclusion est parfois « encore trop éloigné de l'opérationnel ».

## PARTIE 11

LE PROJET POLITIQUE DE LA FISAF  
2022/2025

L'Association Gabriel Deshayes siège à la FISAF. La FISAF, Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicaps sensoriels et Dys, créée en 1925. Elle est reconnue d'utilité publique.

Ses adhérents sont des associations, des fondations, des organismes publics, des établissements et des services qui accompagnent des enfants, des adolescents, des adultes et des aînés en situation de handicap sensoriel ou atteints de troubles du langage et des apprentissages.

### ↳ Une identité forte et revendiquée

- L'inscription juridique dans le cadre de la Convention Internationale des Droits des personnes handicapées, ratifiée le 20 mars 2010, qui a pour objet de « promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur liberté intrinsèque » ainsi que la Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- L'intervention sociétale dans le champ de l'économie sociale et solidaire, conçue sur une logique de services basés sur un principe d'utilité sociale et dotée d'un mode de gouvernance démocratique et participatif.
- Quatre marqueurs identitaires structurants :
  - **Les caractéristiques des personnes accompagnées par les adhérents de la FISAF :** des personnes en situation de handicap visuel et/ou auditif, de troubles du langage et des apprentissages, avec ou sans handicaps associés et/ou handicaps rares.
  - **Les métiers et les missions exercés par un réseau de professionnels spécialisés** dans les déficiences visuelles, auditives, avec ou sans handicaps associés, et les troubles des apprentissages. Leurs interventions portent sur les modalités de compensation, d'accessibilité, de stimulation et d'accompagnement dans tous les champs de vie, personnel, familial et collectif.

- **Des établissements et services adhérents à la FISAF** qui emploient un certain nombre de professionnels eux-mêmes en situation de handicap visuel et/ou auditif.

- **Une démarche à la fois proactive et entrepreneuriale fondée sur la coopération** avec l'ensemble des acteurs, ce qui inclut les personnes en situation de handicap et l'ensemble des acteurs de la cité.

Les membres de la FISAF agissent en faveur de l'accessibilité universelle, en intervenant auprès des acteurs de l'éducation nationale, de la santé, des entreprises..., tout en proposant les modalités de compensation les plus adaptées, individuellement.

La FISAF contribue à faire société et à renforcer le lien social pour lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes d'isolement. Elle contribue à créer les conditions de participation des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de devenir pleinement auteurs et actrices de leur vie.

“ Un collectif est un projet de transformation du réel ”

### ↳ Ce que nous voulons, ce pour quoi nous agissons...

#### ↳ Des ambitions et des convictions

##### • Un mouvement en faveur d'une société inclusive

Une société est inclusive lorsqu'elle porte un respect et une attention égale à tous. Toute forme d'inégalité et d'injustice est combattue.

L'inclusion se conçoit comme l'adaptation d'un système (éducatif, social, professionnel...) afin de permettre à chaque personne d'y trouver sa place et de participer pleinement aux décisions qui la concerne.

C'est-à-dire, une société qui s'inscrit dans un mouvement de transformation où les plus vulnérables retrouvent leurs droits de citoyen dans un espace redevenu apte à les prendre en considération et à accueillir leurs potentialités dans l'objectif d'en finir avec l'exclusion. L'inclusion s'attache aux droits de l'homme, l'intégration à l'individu assujetti à des normes.

### • Une mise en mouvement des acteurs en faveur de la continuité des parcours et de la co-construction

La FISAF accompagne la transformation du secteur médico-social sensoriel et des troubles du langage et des apprentissages autour de 4 dimensions :

- Favoriser une logique d'accompagnement fondée sur une notion de parcours ; ce qui sous-entend de se rendre disponible. Cela veut dire refuser d'avoir à choisir entre des possibles, n'avoir à se priver d'aucune possibilité. Pour le professionnel, cela signifie une écoute active, une capacité à ouvrir les possibles, une intervention plurielle en associant des acteurs multiples.
- Développer des actions au sein de la cité dans le cadre d'une fonction ressources étayée ;
- S'inscrire dans une dynamique territoriale de développement et de ressources partagées ;
- Fonder sa démarche d'accompagnement dans le pouvoir d'agir des personnes, reposant sur les compétences, les capacités et les projections personnelles des personnes ; c'est-à-dire emmener celui qui ne peut aller tout seul à un moment de son existence à élaborer et à agir sur sa situation. Le pair-accompagnement, reposant sur l'expertise d'usage des personnes, constituera une des modalités majeures de l'intervention dans le secteur sensoriel et des troubles des apprentissages. Il s'agira alors de décrire l'environnement, les situations, les possibilités de désigner les chemins, les voies mais aussi les impasses, et d'inviter l'autre à prendre un chemin et à décider seul de faire le voyage pour lui-même avec ses compétences et ses désirs. Autrement dit, apprendre à se construire de façon indépendante.

### • Un mouvement collectif pour interagir ensemble

Contribuer efficacement à une société inclusive, et aux transformations adaptées, nécessite un positionnement clair, établi à l'aune de convictions fortes et partagées, et une capacité à faire bouger « les lignes » dans une démarche collaborative et coopérative qui fait sens pour tous les membres.

Autrement dit, un réseau efficace n'est pas un groupe formé seulement d'individus experts, mais un collectif composé d'individus variés qui interagissent efficacement au regard d'enjeux partagés.

### ↳ Des priorités politiques claires et déclinées en prestations de services

Un positionnement politique en cohérence avec les valeurs et les ambitions énoncées, et plus particulièrement en faveur de la société inclusive, de l'accessibilité universelle, de la protection sociale, de l'émancipation et de la solidarité.

# Porteurs de handicaps sensoriels, ils ouvrent leur salon de thé à Sainte-Anne-d'Auray

Publié le 17 avril 2023 à 14h51



Clément, Anthony, Élodie et Béata se préparent à accueillir leurs premiers clients.

Un projet de salon de thé et d'épicerie solidaire est en train de voir le jour à Sainte-Anne-d'Auray. Treize personnes en situation de handicap sensoriel travailleront à Ty Gabriel.

Porté par l'association Gabriel-Deshayes, avec le soutien de l'Ars (Agence régionale pour la santé), le projet d'ouverture d'un salon de thé et d'une épicerie solidaire, à Sainte-Anne-d'Auray, voit le jour. L'Esat de la Chartreuse (Établissement et service d'aide par le travail) vient d'ouvrir « Ty Gabriel » sur le parvis de la basilique en lieu et place de la librairie du sanctuaire.

Un lieu d'accueil et de détente qui permet à treize personnes en situation de handicap sensoriel d'ouvrir le travail vers l'extérieur aux usagers de l'Esat. Est associé au projet la brûlerie d'Alré (boissons) de Plougoumelen et la Maison d'Armorine de Quiberon (partie épicerie fine).

### À lire sur le sujet

À Brec'h, l'association Gabriel-Deshayes vise l'élargissement régional

### Comme un self !

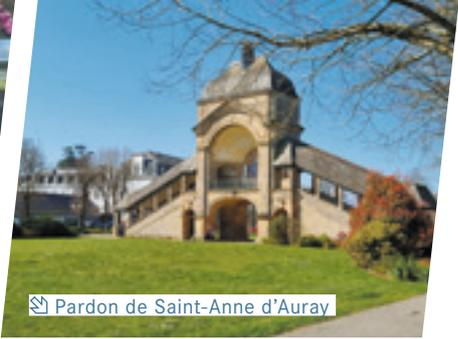
Jeudi après-midi, Clément Chartier, Élodie Le Berrigaud, Béata Stevant et Anthony Pancho, quatre d'entre eux, finissent la mise en place et se tenaient prêts à accueillir les premiers clients. D'avril à septembre, Ty Gabriel sera ouvert du vendredi au dimanche, seulement l'après-midi de 14 h à 17 h 30 ainsi que les jours fériés. Comme l'explique Virginie Dechanciaux, directrice du pôle adulte : « Ce projet permet aux personnes porteuses de handicap sensoriel d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire ». Ty Gabriel propose des produits fabriqués au sein du laboratoire de l'Esat et fonctionne comme un self afin de limiter les difficultés pour les « employés » et faciliter le contact avec la clientèle.

### Pratique

Salon de Thé Ty Gabriel ouvert du vendredi après-midi au dimanche après-midi de 14 h à 17 h 30 et jours fériés, en lieu et place de la librairie entre la basilique et l'accueil du sanctuaire.



📅 Noël du pôle enfance



📅 Pardon de Saint-Anne d'Auray



📅 Laboratoire traiteur



📅 Carnaval des SESSAD au Siège de l'Association



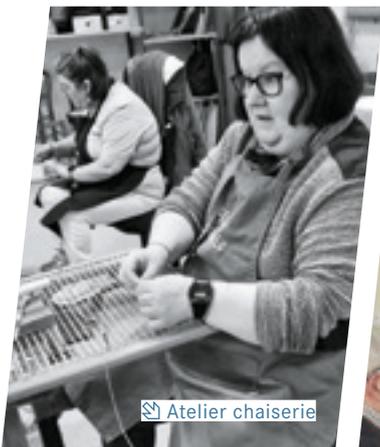
📅 Départ en retraite d'une directrice Annabelle Le Naour novembre 2022



📅 Réunion du comité de direction 23/05/2022



📅 Inauguration maison Er Lannic (colocation) 23/05/2022



📅 Atelier chaiserie



📅 Visite du Conseil Départemental au printemps 2022



📅 Assemblée Générale 2022



📅 Présentation du chien Praga de médiation animale sur les foyers 25/05/2022

Fresque réalisée dans le cadre  
des regroupements SSEFS par les jeunes



Création & impression : RIM Imprimerie - Photographie : M. Antoine Duchêne



**ASSOCIATION  
GABRIEL DESHAYES**

6 allée Marie-Louise Trichet  
Brec'h - BP 30247  
56402 AURAY

Tél : 02 97 56 43 80  
contact@agd56.fr

***www.agd56.fr***